

Trafic illicite de substances psychotropes

Deux réseaux criminels démantelés et près de 4,3 millions de comprimés saisis

P03

LE CARREFOUR

Le journal du citoyen 25ème année

D'ALGERIE

N°7402 - MERCREDI 04 FEVRIER 2026 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Premières cargaisons de minerai de fer
extraites de la mine de Gara Djebilet

Le Premier ministre supervise l'arrivée et le déchargement

P03

Réception de la 1ère cargaison
du programme d'importation de bus

Une étape importante vers la modernisation du transport public

P04



Stratégie nationale
de lutte contre le cancer

Prévention, dépistage et diagnostic précoce

Lire en page 03

Assassinat de la jeune Asma Oumaima Moumna

Le père meurtrier écroué par le procureur du tribunal de Ténès

P05

Rassemblement devant le siège de la Direction de l'Education
Quand la «délocalisation» tourne à la contestation

Vieux bâtis

Dysfonctionnement urbain et échec administratif

Salon des énergies renouvelables et développement durable

Ouverture de 15ème édition
en présence de 100 exposants



P07

ORAN

Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

HATPLC

Mousserati reçoit une délégation d'officiers de la police judiciaire de la GN



La présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HAT-PLC), Salima Mousserati, a reçu, lundi, une délégation d'officiers de la police judiciaire de la Gendarmerie nationale (GN), a indiqué un communiqué de l'instance. Cette rencontre, tenue au siège de la HAT-PLC, s'inscrit dans le cadre de "la convention conclue entre les deux institutions, visant à renforcer la coopération et la coordination en matière de prévention et de lutte contre la corruption", a précisé la même source. A cette occasion, Mme Mousserati a salué "ce type d'initiatives à même de renforcer la communication institutionnelle et de rapprocher les autorités chargées de l'application de la loi des institutions de l'Etat, en vue de réaliser la complémentarité dans l'accomplisse-

ment des missions liées à la lutte contre la corruption". Dans ce cadre, "la délégation a reçu des explications, présentées par le président de l'instance centrale chargée de l'investigation administrative et financière sur l'enrichissement illicite du fonctionnaire public, M. Merouane Ben Rahmoun, et par la sous-directrice Mme Nassima Hanafi, sur les missions et prérogatives de la Haute Autorité, ainsi que sur les infractions de corruption du point de vue de la loi 06-01". "Un exposé détaillé a été également présenté sur les mécanismes de fonctionnement de l'instance centrale chargée de l'investigation administrative et financière, et ce dans le cadre du renforcement de la complémentarité et de l'échange d'expertises entre les instances spécialisées", conclut le communiqué.

En prévision du mois de Ramadhan

Les chaînes de radio et de télévision appelées au strict respect des règles légales et professionnelles

L'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA) a appelé, dans un communiqué rendu public lundi, l'ensemble des chaînes de radio et de télévision au strict respect des règles légales et professionnelles encadrant les contenus médiatiques et la communication commerciale, en prévision du mois sacré de Ramadhan, et ce, de manière à garantir la protection du public et la préservation des valeurs religieuses et sociales de la société. "En prévision du mois sacré de Ramadhan et conformément à ses prérogatives en matière de garantie du respect de la législation et de la réglementation en vigueur dans le domaine de l'audiovisuel", l'ANIRA rappelle à l'ensemble des établisse-

ments de services de communication audiovisuelle "l'impératif de se conformer strictement aux règles légales et professionnelles encadrant les contenus médiatiques et la communication commerciale, afin d'assurer la protection du public et de préserver les valeurs religieuses et sociales de la société", a précisé la même source. L'autorité a relevé "lors de certaines saisons des précédents mois de Ramadhan, un ensemble de dépassements et de manquements liés à la nature des contenus diffusés, à la densité des publicités et à certaines pratiques marketing non conformes aux dispositions légales et réglementaires, d'où la nécessité du respect scrupuleux des règles en vigueur afin d'éviter la répétition de telles pratiques".

Chargé par le président de la République

Ghrieb préside l'ouverture de la conférence des chefs de postes consulaires

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mardi au siège du ministère des Affaires étrangères (Alger), l'ouverture de la conférence des chefs de postes consulaires. La cérémonie d'ouverture s'est

déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, du Conseiller du président de la République chargé des Affaires diplomatiques, M. Amar Abba, et de membres du Gouvernement.

Approvisionnement en eau potable

Derbal reçoit des députés de la wilaya de Chlef



Le ministre de l'Hydraulique, M. Taha Derbal, a reçu, lundi à Alger, des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) représentant la wilaya de Chlef pour discuter des préoccupations liées au secteur dans cette wilaya, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence des cadres du secteur, a été "l'occasion d'évoquer les préoccupations des habitants de la wilaya de Chlef, notamment cel-

les liées à l'approvisionnement en eau potable", a précisé la même source. Le ministre a, dans ce cadre, passé en revue la stratégie du secteur visant à sécuriser et à améliorer le service de l'approvisionnement en eau potable, mettant en avant les mesures et dispositions prises à cet effet. Le ministre a également donné des instructions aux cadres du secteur pour la prise en charge des préoccupations soulevées, conclut le communiqué.

Projet de loi relatif aux partis politiques

Audition de représentants de trois partis

La Commission des affaires juridiques et administratives et des libertés à l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu, lundi, une réunion consacrée à l'audition des représentants des partis El-Hokm Errached, de l'Union pour le changement et le progrès (UCP) et du Front de la justice et du développement (FJD), dans le cadre de l'examen du projet de loi relatif aux partis politiques, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement. La réunion a été présidée par Abdelkader Toumi, président de la Commission, laquelle a reçu des observations et des propositions du président du parti El-Hokm Errached, Aissa Belhadi, du président de l'UCP, Ammouche Abdeldjalil et des représentants du FJD, Salah Benyoucef et Abdennacer

Kious, visant à enrichir le projet de loi, précise la même source. Dans son allocution, M. Toumi a souligné que cette réunion s'inscrivait dans le cadre de "l'examen du projet de la loi organique, qui constitue l'un des plus importants textes juridiques visant à encadrer les partis, à consolider la pratique démocratique et à consacrer l'Etat de droit". La Commission, a-t-il ajouté, "veille à écouter tous les avis et toutes les propositions pouvant enrichir le projet de loi et garantir sa conformité totale aux dispositions de la Constitution, mais aussi d'être en phase avec les exigences de la conjoncture actuelle au service de l'intérêt suprême du pays", avant de laisser la parole aux invités de la Commission pour exprimer leurs avis et faire des propositions.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

**Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

Stratégie nationale de lutte contre le cancer

Prévention, dépistage et diagnostic précoce

Par B.Habib

Comment éviter d'avoir un cancer? Un tel plan n'a pour objectif que la réduction de la mortalité de patients atteints de cancer et l'amélioration du niveau de vie et de la prévention contre les risques aggravants tels le tabagisme et l'obésité. Echelonné sur la période 2022-2030, le Plan national de lutte et de prévention contre les maladies cancéreuses repose en fait sur plusieurs axes stratégiques. Souvent, il est recommandé de réduire le tabagisme ou d'arrêter de fumer, de modérer sa consommation d'alcool, d'observer une alimentation saine et équilibrée, faire du sport et boire beaucoup d'eau mais pour peu que l'individu en dispose les aptitudes nécessaires, ce qui impose la sensibilisation et la prévention. Il est vrai que l'Algérie a adopté une stratégie nationale globale de prévention et de lutte contre le cancer, qui lui a permis de réaliser des acquis importants en application des orientations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Une décision conforme à son engagement d'assurer des soins de qualité au citoyen. Dans le cadre de cette démarche, la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, installée par le Président de la République le 4 février 2024 (Journée mondiale contre le cancer), veille à appliquer cette stratégie, basée sur la prévention, le dépistage et le diagnostic précoces pour améliorer le parcours du patient, la formation et la recherche, l'objectif étant de réduire

re les taux d'atteinte et d'augmenter les chances de survie. Mais quels en sont pour autant les nouveaux mécanismes mis en place pour améliorer la qualité de la prise en charge de cancéreux? Le Plan national de lutte contre le cancer prévoit des solutions dans ce registre précis. Cela consiste par un diagnostic précoce que beaucoup de personnes, atteintes d'un âge avancé, ont tendance à négliger du fait que la corrélation entre l'âge d'un malade et la progression de sa maladie, est aujourd'hui prouvée scientifiquement. Cela renvoie implicitement à se poser la question de savoir si un malade de 25 ans et un autre de 50 ans ont-ils la même résistance, la même chance de survie? Le président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, le Pr Adda Bounedjar, a indiqué que l'Algérie recense plus de 55.000 cas de cancer par an. Ce qui l'a amené, selon lui, à renforcer ses efforts pour faire face à cette maladie. Le professeur a en plus souligné l'importance du diagnostic précoce pour préserver la vie du malade mais a aussi mis l'accent sur les efforts considérables déployés. L'Algérie a réussi à atteindre un taux de 50% de dépistage au premier stade de la maladie et ambitionne d'atteindre 60% en 2030, conformément aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui considère que l'efficacité de tout programme dépend du diagnostic précoce, des délais de prise en charge et de l'examen du cas par au moins 03 médecins spécialistes. Le Pr Bou-

nedjar a fait observer également que le taux de diagnostic du cancer du sein à un stade avancé était estimé à 40 % en 2000, contre 18 % actuellement, ce qui constitue un indicateur positif à l'actif de l'Algérie qui œuvre à réduire ce taux à moins de 10 %, précisant que l'âge moyen d'atteinte est passé de 47 à 52 ans. Parallèlement, la stratégie nationale de prévention et de lutte contre le cancer repose sur la prévention en tant que pilier fondamental pour éviter la maladie. Celle-ci englobe la réduction de l'obésité, la lutte contre le tabagisme, l'amélioration de l'activité physique, une alimentation saine, en sus de la vaccination contre les cancers induits par le papillomavirus humain, à l'instar du cancer du col de l'utérus. Dans ce cadre, le président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer a révélé que l'Algérie s'emploie à lancer prochainement une campagne de vaccination contre certains types de cancer, cette mesure ayant démontré son efficacité dans de nombreux pays. Pour ce qui est de l'amélioration du parcours du patient, l'Algérie veille à sensibiliser à l'importance du dépistage et du diagnostic précoces et à assurer un protocole thérapeutique clair pour les patients, en veillant à garantir la disponibilité des médicaments, de la chirurgie et de la radiothérapie, jusqu'aux soins palliatifs. Elle s'emploie également à renforcer la formation dans plusieurs spécialités connexes et à développer la recherche scientifique dans le domaine de la lutte anti-cancer.

Premières cargaisons de minerai de fer extraites de la mine de Gara Djebilet

Le Premier ministre supervise l'arrivée et le déchargement

Sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a supervisé, lundi au complexe sidérurgique Tosyali de Bethioua (Oran), le suivi de l'arrivée et du déchargement des premières cargaisons de minerai de fer extraites de la mine de Gara Djebilet, dans la wilaya de Tindouf. A cette occasion, le Premier ministre s'est enquis des différentes étapes de l'opération de réception et de déchargement de la cargaison, ainsi que du niveau de préparation technique et logistique mis en place pour assurer le transport du minerai de fer dans des conditions conformes aux normes en vigueur. Le président de la République avait donné, dimanche dans la wilaya de Béchar, le signal de départ du train transportant les premières cargaisons de minerai de fer de la mine de Gara Djebilet à destination d'Oran en passant par Béchar. Cette cargaison de minerai de fer a été acheminée via la nouvelle ligne ferroviaire minière occidentale Gara Djebilet-Tindouf-Bechar, longue de 950 km, puis via la ligne ferroviaire Bechar-Oran, sur une distance totale estimée à près de 2.000 km. Ce

projet stratégique constitue une étape importante dans la valorisation des ressources minières nationales et le renforcement du secteur sidérurgique, contribuant ainsi au soutien du processus de diversification économique et à la réalisation du développement durable en Algérie. Le Premier ministre a également visité les différentes unités du complexe Tosyali, notamment celles dédiées au stockage des matières premières en provenance de Gara Djebilet et s'est enquis des différentes étapes de la production du fer. Accompagné d'une importante délégation ministérielle, le Premier ministre a suivi un exposé sur la ligne ferroviaire minière occidentale Gara Djebilet-Tindouf-Bechar et sur l'exploitation de la mine de Gara Djebilet, présenté par le président-directeur général de la Société nationale de recherche et d'exploitation minière (Sonarem), M. Reda Belhadj. De son côté, le vice président-directeur général du complexe Tosyali, M. Alp Tobcioglu, a présenté un exposé sur le processus de transformation du minerai de fer extrait de la mine de Gara Djebilet au sein du complexe, saluant les efforts de l'Etat dans la réalisation de la ligne ferroviaire minière occiden-

tale, qu'il a qualifiée d'"historique". Il a également souligné que l'Algérie est devenue, grâce aux efforts de l'Etat et à la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, un pays exportateur de produits sidérurgiques. Le Premier ministre était accompagné d'une délégation ministérielle de haut niveau, dans le cadre des cérémonies officielles marquant la mise en service du train minier Gara Djebilet-Béchar-Oran. La délégation comprenait le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, M. Mohamed Arkab, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Abdelkader Djellaoui, le ministre de l'Industrie, M. Yahia Bachir, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines, chargée des Mines, Mme Karima Bakir Tafer, ainsi que le directeur général des Douanes, le général-major Abdelhafid Bakhouch, et le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), M. Kamel Moula.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Gara Djebilet relance l'industrie minière

Une grande partie du minerai, extrait du gisement de Gara Djebilet, sera destiné à la transformation afin de relancer l'industrie métallurgique nationale ...Donc, l'Algérie va pouvoir enfin se faire une place respectable parmi les plus grands industriels sidérurgiques de la planète. A notre avis, l'on avait assez appris de l'expérience acerbée du complexe d'El Hadjar ayant frôlé la faillite totale. Tout cela était par la faute et la responsabilité complète de hauts responsables «sans qualification politique» du gouvernement algérien à une certaine époque... C'était la tragédie du complexe d'El Hadjar quand il a été bradé par des «soi-disant» investisseurs et partenaires indiens. A vrai dire, les indiens d'ArcelorMittal ne voulait nullement que le complexe reprenne ses forces mais, au contraire, l'on voulait le mettre hors du terrain de la concurrence. Et c'est ce qui a été réalisé en effet. Le complexe sidérurgique d'El Hadjar, ancien fleuron industriel algérien, a connu un véritable "fiasco" lors de son partenariat avec le groupe indien Ispat/ArcelorMittal (2001-2015). La gestion a été, rappelle t-on, marquée par une inquiétante baisse de la production, des sous investissements et des pertes financières considérables, entraînant la reprise du site par l'État algérien en 2016 qui s'y était porté au secours. Depuis septembre dernier, ce sont les Malaisiens qui ont conclu le marché d'un partenariat avec un géant malaisien Lion Group. Espérant que les Algériens aient, cette fois-ci, les yeux bien ouverts ...L'étranger c'est toujours un étranger, il n'est pas là afin de veiller à la bonne marche des intérêts nationaux. C'est le rôle exclusif des Algériens pour qu'ils soient vigilants à tout moment et en tous lieux... Ainsi, le gisement de Gara Djebilet est venu au moment opportun afin qu'une partie de sa production soit destinée à une transformation industrielle locale. C'est le moment adéquat pour les Algériens de se faire une place respectable dans l'industrie mondiale... Nous ne voulons pas être comme ces pays fantoches et ces républiques bananières qui préfèrent les raccourcis et évitent les casse-têtes en mettant les richesses souterraines de leurs pays à la disposition des multinationales, moyennant des pourcentages et une protection contre les éventuels oppositions. Le mégaprojet de Gara Djebilet est venu au moment voulu afin d'injecter un dynamisme nouveau dans la vie économique nationale. Ce sont des milliers de postes de travail, directs et indirects qui vont être créés... La production du rond à béton est un élément essentiel dans le BTP... Ce qui va donner un élan nouveau à ce secteur en relançant l'industrie minière.

Trafic illicite de substances psychotropes

Deux réseaux criminels démantelés et près de 4,3 millions de comprimés saisis

Deux réseaux criminels transfrontaliers, spécialisés dans le trafic illicite de substances psychotropes ont été démantelés, lundi à Alger, par des unités de la Gendarmerie nationale ayant permis la mise en échec d'écoulement de près de 4,3 millions de comprimés psychotropes et l'arrestation de 20 trafiquants de drogue, a indiqué mardi le ministère de la Défense nationale. "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et dans la dynamique des opérations visant à déjouer les tentatives de narcotrafic dans notre pays, des unités de la Gendarmerie nationale ont réussi à travers 02 opérations distinctes, menées hier, lundi 2 février 2026, à Alger en 1ère Région militaire, à démanteler deux réseaux criminels transfrontaliers, spécialisés dans le trafic illicite de substances psychotropes", précise la même source. Ces deux opérations ont permis "la mise en échec d'écoulement de 04 millions et 292.000 comprimés psychotropes et l'arrestation de 20 trafiquants de drogue et la saisie de 10 véhicules touristiques, d'importantes sommes d'argent et d'autres effets utilisés dans cette activité criminelle".

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Gaz: prix volatils, Europe en quête de sécurité

Le marché mondial du gaz naturel traverse une période de forte volatilité, étroitement liée aux conditions climatiques et aux tensions géopolitiques. Aux États-Unis, les contrats à terme ont chuté de plus de 20 % début février 2026, sous l'effet de prévisions météorologiques annonçant un adoucissement du froid arctique qui frappait la côte Est du pays. Les analystes rappellent que la demande hivernale reste extrêmement sensible aux variations de température, faisant du gaz naturel un produit structurellement réactif aux cycles saisonniers. Parallèlement, le gaz naturel liquéfié (GNL) connaît une croissance soutenue, de l'ordre de 3% par an selon le Directeur général de Shell, Wael Sawan, relaye Reuters. Cette dynamique est alimentée par les États-Unis qui, depuis la crise ukrainienne et la réduction des flux russes vers l'Europe, sont devenus le principal fournisseur de l'UE. Entre 2021 et 2025, les importations européennes de GNL américain ont presque quadruplé, passant de 21 à 81 milliards de m³, soit près de 60% des importations totales de GNL de l'UE, comme le souligne l'AFP. Mais cette substitution a généré de nouvelles inquiétudes. «Il y a une inquiétude grandissante que je partage, liée au risque de remplacer une dépendance par une autre», avertit le commissaire européen à l'Énergie Dan Jorgensen à l'AFP. L'Europe, confrontée à un approvisionnement coûteux et dépendant des États-Unis, envisage désormais de diversifier ses sources vers le Canada, le Qatar et l'Afrique du Nord, afin de réduire ses vulnérabilités géopolitiques. Dans ce contexte, l'Algérie se profile comme un partenaire stratégique naturel. Proche géographiquement, dotée d'infrastructures robustes et de réserves importantes de gaz naturel, elle peut fournir l'Europe par pipelines et sous forme de GNL, à des coûts compétitifs. Selon les experts, ce rôle pourrait stabiliser les approvisionnements européens, tout en réduisant la dépendance au gaz américain, offrant une alternative fiable et durable face aux risques géopolitiques et climatiques. Le marché gazier mondial semble donc évoluer vers une nouvelle ère: excédent de GNL américain, volatilité des prix et nécessité pour l'Europe de sécuriser ses approvisionnements. Dans ce jeu de bascule géopolitique et économique, l'Algérie pourrait bien devenir le fournisseur clé d'une Europe cherchant à équilibrer sécurité énergétique, compétitivité et indépendance stratégique.

Ramadhan 2026

Abdellatif préside une réunion avec des opérateurs économiques

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a présidé, lundi à Alger, une réunion de coordination avec les représentants de plusieurs organisations, organismes et entreprises économiques, consacrée aux derniers préparatifs en prévision du mois sacré de Ramadhan, a indiqué un communiqué du ministère. La réunion a vu la participation des présidents et des représentants du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), de l'Association des producteurs algériens de boissons, de la Confédération nationale du patronat algérien (CNPA), du Club des entrepreneurs et industriels (CEI), de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), outre les présidents et les directeurs des groupes économiques publics, en présence des cadres du ministère et des responsables des instances sous tutelle, précise la même source. Au cours de la réunion, il a été convenu d'une participation active des opérateurs économiques et des groupes publics aux marchés de proximité, dont le lancement est prévu dans les 69 wilayas à partir de la semaine prochaine, dans le but de rapprocher les produits des citoyens et de renforcer leur abondance, garantissant ainsi la stabilité du marché durant cette période.

Réception de la 1ère cargaison du programme d'importation de bus Une étape importante vers la modernisation du transport public

Les représentants des syndicats du transport ont salué, lundi, le début de la concrétisation du programme d'importation de 10.000 nouveaux bus destinés au renouvellement du parc national de transport de voyageurs, en application de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à travers la réception, dimanche au port d'Alger, de la première cargaison de ces bus, qualifiant cette démarche "d'étape importante" vers la modernisation du transport public en Algérie. Dans une déclaration à l'APS, Issam Bedrissi, secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), qui regroupe plusieurs syndicats du transport de voyageurs, a estimé que l'importation de la première cargaison de bus de transport de voyageurs constituait "une étape importante qui aura des retombées positives sur le secteur des transports", soulignant que cette opération "incarne la volonté du président de la République de renouveler le parc national du transport de voyageurs en vue d'améliorer le ser-

vice public et d'assurer un déplacement sûr et confortable aux usagers, ce qui contribuera à la modernisation du transport public en Algérie". M. Bedrissi a relevé "la grande satisfaction" des transporteurs de voyageurs après le lancement de la mise en œuvre de ce programme, lequel permettra, a-t-il dit, d'améliorer et de développer les services de transport et de réduire les accidents de la route, ajoutant que l'Algérie avance à grands pas dans le secteur du transport, qu'il s'agisse du transport de voyageurs ou de marchandises. De son côté, le président de la Fédération nationale de transport des voyageurs et marchandises (FNTVM), Abdelkader Boucherit, a salué la "forte volonté du président de la République de renouveler le parc national de bus, au vu de ses retombées positives devant améliorer les services de transport des voyageurs, assurer la sécurité des passagers et s'orienter progressivement vers la modernisation du secteur du transport". A son tour, le président de l'Association algérienne de protection et

d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), Mustapha Zebdi, a valorisé la démarche du président de la République visant à renouveler le parc national de bus, à même de réduire les coûts de maintenance consommés par les bus vétustes, tout en garantissant le confort et la sécurité du transport des citoyens. Outre son importance sur le plan socio-économique, le remplacement des bus vétustes aura un impact positif sur l'environnement et l'écologie, ajoute M. Zebdi. Pour rappel, l'Etablissement de développement de l'industrie de véhicules (EDIV), relevant de la Direction des fabrications militaires du ministère de la Défense nationale avait réceptionné, dimanche au port d'Alger, une première cargaison de 335 bus de différentes catégories sur un total de 6.800 bus qui seront réceptionnés auprès de partenaires étrangers de la République populaire de Chine et de la République fédérale d'Allemagne, les opérations de réception de la quantité restante devraient se poursuivre au cours des prochains jours.

Rationalisation de la consommation

Protéger le pouvoir d'achat et garantir la durabilité de l'approvisionnement

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a mis en avant, lundi à Alger, la place centrale qu'occupe la rationalisation de la consommation au sein des priorités du secteur, compte tenu de sa dimension de développement, soulignant que l'objectif est de protéger le pouvoir d'achat du citoyen et de garantir la durabilité de l'approvisionnement. S'exprimant à l'ouverture d'une conférence scientifique sur la rationalisation de la consommation durant le Ramadhan à la lumière des préceptes de l'Islam, organisée par le Haut Conseil Islamique (HCI), la ministre a indiqué que le secteur place la sensibilisation au cœur de son approche durant ce mois sacré, car conscient que "la régulation du marché ne se réalise pas seulement par les tex-

tes et les réglementations, mais aussi par la promotion de la conscience sociétale, une consommation responsable et consciencieuse et l'application des valeurs islamiques dans le comportement économique quotidien". Dans ce sillage, Mme Abdellatif a rappelé la vaste campagne nationale lancée récemment par le ministère sous les slogans: "La disponibilité des produits est garantie, la rationalisation de la consommation est votre choix" et "Le Ramadhan est un mois sacré, n'en faites pas une course au gaspillage", visant à ancrer une culture de consommation consciente, à renforcer les comportements responsables et à préserver le pouvoir d'achat du citoyen durant ce mois sacré. Elle a également souligné l'importance des rencontres de sensibilisation et scientifiques, qui constituent

une "opportunité pour renforcer la complémentarité entre la référence religieuse et l'approche économique, et entre les finalités religieuses et les politiques publiques, permettant ainsi de bâtir un modèle national de consommation fondé sur la raison, la solidarité et la durabilité, préservant l'équilibre de la société, la flexibilité de l'économie et la dignité du citoyen". Pour sa part, le président du Haut conseil islamique (HCI), Mabrouk Zaid El Kheir a indiqué que la rationalisation de la consommation est "un pilier fondamental" pour une bonne gestion du budget familial et "une base essentielle" dans la construction d'une société équilibrée, estimant que la famille "est le fondement de la conscience économique et sociale et de la transmission des valeurs de modération et de responsabilité".

Douanes

Exécution d'opérations qualitatives durant l'année 2025

Les services des Douanes ont mené des opérations qualitatives durant l'année écoulée 2025, et ce, dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue et de substances psychotropes, avec la saisie de 9,87 tonnes de kif traité, 728,3 kg de cocaïne et plus de 16,5 millions d'unités de comprimés psychotropes, à travers l'ensemble du territoire national, a affirmé samedi à Alger le Directeur général (DG) des Douanes, le Général-major Abdelhafid Bakhouche. S'exprimant lors de la cérémonie de célébration de la Journée mondiale des Douanes, qui s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali et des membres du Gouvernement, de représentants d'organisations patro-

nales et de cadres du corps des Douanes, le Général-major Bakhouche a rappelé que ses services ont poursuivi, au cours de l'année passée, leurs efforts de lutte contre la contrebande et le crime transfrontalier. Le nombre total d'affaires ayant abouti à des saisies et découlant des crimes commis durant l'année écoulée s'est élevé à 1.094 affaires, tandis que les affaires liées au change ont dépassé les 4.000 dossiers, pour une valeur globale excédant 119 milliards de dinars, a-t-il indiqué. Il a en outre souligné que les Douanes algériennes ont fait de la vigilance et de l'engagement un principe directeur de son travail au quotidien, aussi bien pour la sécurisation des frontières que pour la facilitation des échanges et la protection du citoyen contre toute at-

teinte à sa sécurité sociale et économique. Il a précisé que cette vigilance ne saurait être atteinte sans une numérisation intelligente, ni se traduire par des résultats concrets sans des systèmes d'information intégrés. Dans ce contexte, le Général-major Bakhouche a mis en avant la transformation numérique au sein du corps, reflétant l'engagement à améliorer la performance et à renforcer la transparence, saluant l'évolution qu'a connue le système informatique "ALCES", notamment à travers de nouveaux services numériques destinés aux voyageurs et aux opérateurs, tels que la numérisation des titres de passage et des déclarations de devises, avec l'enregistrement de 4.708 comptes externes et 7.771 comptes internes actifs.

Protection contre les dangers de la drogue

Lancement d'une campagne nationale de sensibilisation

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a lancé, lundi à Alger, une campagne nationale de sensibilisation aux mécanismes de protection contre les dangers de la drogue, avec la participation de plus de 300 cellules de proximité de solidarité à l'échelle nationale. Donnant le coup d'envoi de cette campagne, placée sous le slogan "Unissons-nous tous pour protéger nos enfants", la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, a indiqué que cette campagne, qui s'étalera sur 8 jours, cible plusieurs quartiers et espaces publics fréquentés par différentes catégories de la société, notamment les jeunes et les adolescents, en vue de les sensibiliser et de les informer sur les risques liés à la toxicomanie et les moyens de prévention. En vue d'assurer la réussite de cette initiative, "plus de 300 cellules de proximité de solidarité ont été mobilisées à travers le pays, associant des médecins, des sociologues et des psychologues", a précisé la ministre, rappelant que

la lutte contre la drogue constitue "une priorité nationale", qui exige "une vision intégrée et des efforts unifiés". Elle a, dans ce cadre, souligné le "rôle central" du secteur de la solidarité dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la drogue et les substances psychotropes, notamment à travers ses missions de prévention, de sensibilisation, de prise en charge sociale et d'autonomisation des différentes catégories de la société, rappelant le lancement de programmes de sensibilisation en direction des différentes franges de la société dans le but d'ancrer une culture sanitaire à même de préserver la dignité des jeunes et des enfants, ainsi que leur intégrité psychique et physique. De son côté, le Directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), M. Tarek Kour, a rappelé la stratégie nationale de lutte contre la drogue et les substances psychotropes 2025-2029, soulignant qu'elle constitue une "feuille de route claire et globale reposant sur une approche préventive avant d'être curative". Il est à noter que cette cam-

pagne nationale de sensibilisation aux mécanismes de protection contre les dangers de la drogue a été précédée par une Journée d'information sur les efforts de l'Etat algérien dans la lutte contre la toxicomanie chez les mineurs et les jeunes, au cours de laquelle l'accent a été mis sur l'importance du renforcement du volet préventif et sur son caractère prioritaire dans les approches de lutte et de traitement. Par la même occasion, un mémorandum de coopération a été signé entre le secteur de la solidarité nationale, représenté par l'Agence de développement social (ADS) et l'ONLCDT, en vue de renforcer la coopération entre les deux parties. La cérémonie de lancement de la campagne nationale de sensibilisation aux mécanismes de protection contre les dangers de la drogue s'est déroulée en présence du Secrétaire général du ministère de la Justice, M. Mohamed Hamadou, de la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Mme Meriem Cherfi, de responsables d'instances nationales, ainsi que de représentants des corps de sécurité.

Assassinat de la jeune Asma Oumaima Moumna

Le père meurtrier écroué par le procureur du tribunal de Ténès

Par Nadira FOUHAD

« Il va me tuer » : des appels à l'aide restés sans réponse. Cet SOS était lancé par la jeune victime, des appels au secours à tous ceux qui voulaient l'entendre parce qu'elle était convaincue qu'il allait lui porter, un jour ou l'autre, le coup fatal et atteindre avec sauvagerie à sa vie et à ses rêves de fille studieuse qui se révolte contre la violence. La population de Sidi Akacha, dans la wilaya de Chlef, a été secourue par un crime abject, commis par un père de famille au comportement douteux et suspect, un islamiste dangereux. La victime est sa propre fille, Asma Oumaima Moumna, une adolescente sans problèmes, pieuse et sage, âgée à peine de 16 ans. Elle s'est toujours plainte des violences extrê-

mes subies par ce père indigne. Elle gisait dans une mare de sang, après avoir été ligotée puis achevée sauvagement et cruellement par son propre père. Mais qui l'a secourue ? Il s'agit d'un homicide volontaire avec préméditation puni et réprimé par le code pénal algérien. L'assassin présumé de la jeune adolescente est un récidiviste, connu des services de sécurité et qui a déjà purgé une peine de 06 mois de prison fermes pour violence infligée à sa fille alors qu'il la battait violemment. Il a été arrêté, présenté et écroué par le procureur du tribunal de Ténès dans la wilaya de Chlef. La victime a rejoint la longue liste des victimes de féminicide, livrées à elles-mêmes. Le récidiviste, une fois libre, commet l'irréparable : il a sauvagement assassiné sa progéniture à coup de hache, lui as-

sénant plusieurs coups dans ce corps frêle et affaiblit par la peur d'une petite adolescente de 16 ans. Quel tort a-t-elle commis pour être exécutée de la façon la plus abjecte ? Les témoignages restent bouleversants. La mère de la victime raconte les péripéties de ce crime abject et prémédité par le bourreau qui n'est autre que son époux. On est en droit de s'interroger : que font les associations de protection des femmes et enfants contre la violence ? L'absence de sensibilisation par ces associations plonge les victimes de violence dans une peur inexplicable, par souci d'être exécutées par leurs bourreaux. Depuis 2024, il a déjà été enregistré au total 30 féminicides. L'on s'interroge devant ce crime : comment renforcer la protection des mineurs face à des individus dangereux ?

Education

Le secteur s'emploie à construire une école moderne

Le secteur de l'Education nationale s'emploie à construire une école moderne et de qualité, reposant sur les connaissances scientifiques et les fondements de l'identité nationale, conformément aux engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué lundi à Alger le ministre de l'Education nationale, M. Mohammed Seghir Saadaoui. Présentant un exposé devant la Commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses de l'Assemblée populaire nationale (APN), en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, M. Saadaoui a précisé que son départe-

ment ministériel s'emploie à "construire une école moderne, équitable et de qualité, dotée d'infrastructures répondant à toutes les exigences pédagogiques et sanitaires, conformément aux engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". La réalisation de cet objectif passe par "la garantie d'un enseignement de qualité, l'acquisition des connaissances scientifiques modernes, l'actualisation des programmes en conséquence et la préservation des fondements de l'identité nationale", a-t-il expliqué. Après avoir rappelé que la qualité de l'enseignement "dépend en grande partie de l'affectation de chaque matière à des enseignants de la

spécialité", il a souligné que le ministère y veille lors des concours de recrutement, de même qu'il attache une attention particulière à la formation continue pour consolider les connaissances au service du secteur, annonçant, à cet égard, "la création de 10 nouveaux instituts de formation pour répondre à la demande". Concernant le projet d'amendement du statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'Education nationale, M. Saadaoui a rappelé la décision du ministère de "geler la formation jusqu'à l'amendement du statut, en réponse aux observations des organisations syndicales relatives à la suppression de la condition de formation pour l'intégration".

Psychotropes

Saisie de 35.000 capsules à Khenchela

Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de la commune de Chechar, dans la wilaya de Khenchela, ont saisi 35.000 capsules de psychotropes et ont arrêté deux suspects, a-t-on appris dimanche auprès du groupement de wilaya de ce corps de sécurité. Selon la même source, exploitant des informations relatives à une bande criminelle transportant une quantité considérable de psychotropes via le territoire de compétence, les éléments de la brigade ont intensifié le contrôle au niveau des barrages fixes et ont lancé une unité mobile sur les pistes susceptibles d'être empruntées parvenant à intercepter le véhicule suspect avec à son bord deux personnes. La fouille du véhicule a donné lieu à la saisie de 35.000 capsules de psychotropes minutieusement dissimulées, une somme d'argent et des téléphones mobiles, selon la même source qui a ajouté que les suspects et les articles saisis ont été emmenés au siège de la brigade pour la suite de l'enquête. Au terme des procédures légales, un dossier pénal a été établi pour « possession, transport et trafic de psychotropes » contre les suspects qui ont été présentés devant le parquet compétent, a-t-on ajouté.

Police judiciaire d'El Khroub (Constantine)

Une bande de quartiers démantelée et saisie d'armes à feu

La brigade mobile de la police judiciaire de la commune d'El Khroub, relevant de la sûreté de la wilaya de Constantine, a procédé au démantèlement d'une bande de quartiers composée de quatre individus et à la saisie de diverses armes à feu, a indiqué vendredi un communiqué de la cellule de communication et d'information de ce corps de sécurité. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de criminalité portant atteinte à la sécurité des citoyens et à la protection de leurs biens, a-t-on fait savoir de même source, soulignant que les faits de l'affaire remontent à la détection, par les caméras du centre de surveillance vidéo de la wilaya, d'une rixe opposant plusieurs personnes dans l'un des quartiers de la ville d'El-Khroub. Suite à cela, une coordination immédiate a été établie avec les unités opérationnelles déployées sur le terrain, lesquelles se sont rendues sur les lieux et ont procédé à l'interpellation de l'un des protagonistes de la rixe, avec la saisie d'une arme à feu, selon la même source. La poursuite des investigations a permis, par la suite, d'identifier les autres suspects et de les arrêter successivement, en coordination avec le parquet territorialement compétent, précise le communiqué. L'opération a conduit à la saisie d'une arme à feu de « cinquième catégorie », à savoir un fusil à pompe, de cinq cartouches de calibre 16mm, ainsi que d'une arme à feu de fabrication artisanale, approvisionnée d'une cartouche de calibre 16mm, en plus d'un masque noir utilisé pour dissimuler l'identité lors de la commission de l'infraction.

Accident de la route

Douze blessés suite au dérapage d'un bus à Jijel

Douze personnes ont été blessées suite au dérapage d'un bus dans la localité de « Chadia », dans la commune de Kaous (Jijel), a-t-on appris ce lundi auprès des services de la direction de la Protection civile. Selon la même source, les secours de l'unité principale de Jijel sont intervenus lundi matin suite au dérapage d'un bus de transport urbain sur la ligne Chadia-Kaous qui a fait 12 blessés dans un premier bilan. Les blessés ont reçu sur place les premiers secours avant leur évacuation vers les services hospitaliers proches. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer les circonstances de cet accident, a-t-on indiqué.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'AIN-TEMOUCHENT

DAIRA D'AIN-KIHAL

COMMUNE D'AIN-TOLBA

Numéro d'Immatriculation fiscale 46 18 010 2011

Le président de l'assemblée populaire communale de AIN TOLBA lance un avis d'appel offres Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales pour réaliser travaux du Projet: **Rénovation Des Conduites D'assainissement Des Collecteurs De Rejet Vers Step.Et Au Réseau A Ain Allem Commune d'Ain Tolba**

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres, possédant le certificat de qualification et de classification dans le secteur demandé, peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la commune de AIN TOLBA contre le paiement de cinq mille dinars (5.000,00 DA). Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires prévues dans les cahiers des charges pour chaque offre et chaque pli (photo copie). Les offres doivent contenir les documents réglementaires en vigueur:

1-Pièces à fournir par les soumissionnaires :**1-1-Le dossier de candidature :**

- Déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) rempli, datée et signée;
- Déclaration de probité (selon modèle ci-joint) rempli, datée et signée;
- Le statut de l'entreprise avec le pouvoir du gérant habilité à signer le marché
- Les Statuts pour les sociétés (SARL, EURL, SNC, SPA)
- Certificat de qualification et de la classification professionnel dans le domaine de travaux Hydraulique (activité principale) catégorie Quatre (4) et plus valide (photo copie).
- L'extrait de rôle du soumissionnaire doit être net ou un calendrier de paiement daté le moins de trois (03) mois délivré par les services des impôts compétent.
- Registre de commerce dans le domaine de la soumission.
- Numéro d'identification fiscale
- Références professionnelles des travaux de même nature (**minimum 02 attestations de bonne exécution**, délivrée par les différents maîtres d'ouvrage).
- Copie du casier judiciaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général lorsqu'il s'agit d'une société commerciale datée de moins de trois (03) mois
- Attestation de mise à jour du soumissionnaire CNAS, CASNOS, CACOBATPH, en cours de validité
- Moyens matériels doit être justifier par un rapport expertise de l'année 2026 par un expert agréé ci joindre par les carte grises et assurances au nom du soumissionnaire valide pour les engins roulants.
- Moyens humains (Le personnel est justifié par l'attestation d'affiliation auprès de la CNAS de l'année en cours, ou état d'affiliation dont il figure les noms des ouvriers et l'encadrement technique (les ouvriers seront prise par la mise à jour CNAS+CACOBATH valide)
- Bilans fiscaux des trois dernières années.
- Références bancaires.
- Attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux de la dernière année délivré par la CNRC (SARL, EURL, SNC, SPA) valide (photo copie).

Condition d'admissibilité :

- le soumissionnaire est tenu à fournir les attestations de bonne exécution des projets de même nature délivrées par les maîtres d'ouvrage public concernés (**au minimum deux (02) attestations**) ainsi que les Bilans fiscaux des trois dernières années Absence du mémoire technique justificatif, dans le cas contraire l'offre sera rejeté.

1-2- L'Offres techniques contiendra:

- Déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) rempli, datée et signée.
- Le présent cahier des charges paraphées par le soumissionnaire portant à la dernière page la mention manuscrite « Lu et accepté » - délai de réalisation des travaux- Mémoire technique de justification rempli, datée et signée

1-3- L'Offres financières contiendra:

- La soumission (selon modèle ci-joint) (rempli, datée et signée) - Le devis quantitatif estimatif (rempli et signé).
- Le bordereau des prix unitaires exprimés en chiffres et en lettres (rempli et signé).
- **Tous les pièces de l'offre technique doivent être valides à la date d'ouverture des plis**
- **L'offres doit comporter le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, et qui doivent être contenues dans trois (03) enveloppes séparées fermées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'Avis d'Appel D'offres ainsi que les mentions suivantes (Enveloppe N°01 : Dossier de candidature, Enveloppe N°02 : Offre Technique et Enveloppe N°03 : Offre Financière).** - Les trois enveloppes doivent être introduites dans une seule enveloppe extérieure anonyme avec la mention : « **À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres** »

Avis d'Appel D'offres Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales Projet:
La date de dépôt des offres est fixée le quizième (15) jours à compter du premier jour d'affichage de cet publication de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux. Les offres devront être déposées au bureau du secrétariat général de L'APC d'Ain- Tolba dans les horaires du travail à partir du (08h00) jusqu'au (14h00)

*Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable. *Les soumissionnaires sont invités pour assister à la séance d'ouverture des plis à 14h00 qui aura lieu le jour limite de dépôt des offres. Les soumissionnaires restent engagés à leurs offres pendant la période de soumission de 90 jours plus la période de préparation des offres à compter de la date de la séance d'ouverture des enveloppes.

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631001723 04.02.2026

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'ORAN

Daïra d'ARZEW

Commune d'ARZEW

Avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec exigence de capacité minimale N°07/2026
La commune d'Arzew dont le siège est au N°03 rue Abdelhamid BENBADIS Arzew lance un

Avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec exigence de capacité minimale N°07/2026
Equipement Parc Communal

Le présent avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale s'adresse aux concessionnaires, ou agrément de la maison mère ou revendeurs agréés, disposant d'un registre de commerce comportant le code y afférent à la nature du matériel à acquérir.

- Les soumissionnaires intéressés par le présent avis, doivent retirer le cahier des charges à l'adresse sus indiquée contre le paiement de dix mille dinars (10 000,00 DA) non remboursable, représentant les frais de reproduction.

*Les offres doivent comporter les documents suivants : (Dossier de candidature- Offre technique- Offre financière).

-Dossier de candidature

- a) Déclaration de candidature ; jointe en annexe, renseignée en totalité, datée et signée,
- b) Une déclaration de probité ; remplis daté et signé
- c) Les statuts pour les sociétés ;

Référence professionnelles : liste des références professionnels appuyée par une attestation justifiant le service à la vente. - Ayant une moyenne de chiffre d'affaire des deux dernières années (02) 2023-2024 supérieur ou égale à 40.000.000,00 DA (moyenne pondérée) visé par les services des impôts.

- une attestation de même nature justifiant la prestation de vente délivrée par des maîtres d'ouvrages publiques

- les documents suivants :

- 1- Copie du registre de commerce électronique code de concessionnaire ou agrément pour la maison mère ou revendeur.
- 02- Copie Mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATH en cours de validité
- 03- Extrait de rôles apurés ou avec un échéancier de paiement et porte la mention non inscrit au fichier national des fraudeurs
- 04- Extrait du casier judiciaire du gérant de l'entreprise ou du directeur général de l'entreprise datant moins de trois (03) mois.
- 05- Copie de l'attestation de dépôts des comptes sociaux pour les sociétés de la dernière année.
- 06- Copie de numéro d'identification fiscale « NIF »
- 07- Agrément de la maison mère.
- 08- Attestation de solvabilité délivrée par la banque domiciliaire du soumissionnaire.
09. Le délai de livraison.
10. Prospectus du produit.
11. Le délai de garantie.
12. Le délai de service après-vente.

2- L'offre technique comprendra :

1. Une déclaration à souscrire remplis daté et signé ;
2. Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « Lu et accepté ».

Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : prospectus du produit - mémoire technique justificatif et tous autres documents exigés en application des dispositions de l'article 78 du DP n°15-247.

3- L'offre financière comprendra :

1. La lettre de soumission remplis daté et signé ;
2. Le bordereau des prix unitaires (BPU) remplis daté et signé ;
- 3 le détail quantitatif et estimatif (DQE) remplis daté et signé ;

N.B : Le BPU et DQE ne doivent comporter aucune rature ou surcharge faute de quoi l'offre sera rejetée.
L'enveloppe extérieure, renfermant les trois plis fermés (dossier de candidature, offre technique et offre financière), devra être anonyme Et comportera que la mention :

Avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec exigence de capacité minimale N°07/2026
Equipement Parc Communal
A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

La date de dépôt des offres correspond au 15^{ème} jour à partir de la date de la 1ère publication de l'avis d'appel d'offre dans la presse de 8h00 à 13 h00.
L'ouverture des plis se fera le même jour « » à 13h 00.
Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre quatre-vingt-dix «90 » jours à compter de la date limite de la réception des offres.
Les offres doivent parvenir sous plis fermés à :

Siège de la commune N° 03 Rue Abdelhamid Ben Badis -Arzew-

Le président de l'Assemblée Populaire D'Arzew

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631001727 04.02.2026

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL BAYADH

DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE

N.I.F: 098432019001238

Annulation d'opération N°: NE 5.322.2.262.132.19.01**Nouveau opération N° : N1.051.093.01.4832.000.032.19.003****TITRE DE L'OPERATION :** Réalisation , Equipement et électrification de 6000 ml de forages pour renforcement de l'alimentation

En eau potable des communes de : El Bayadh, El Abiodh S/C, Kef Lahmar, Sidi Tiffour, Boualem , Sidi Amar , Arbaouet , Mehara ;

,Tousmouline , Stitten , Kheiter avec adduction de 20000 ml .

3^{ème} AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES.

La Direction de l'hydraulique de la Wilaya d'El Bayadh, lance un 3^{ème} Avis d'Appel d'Offres National avec exigence des capacités minimales pour : **Réalisation des travaux de:**

- **Lot n° 08/ Achèvement Lot 04 relatif aux travaux d'un forage 400 MI à Arbaouat 02 pour renforcement de l'AEP de la commune d'Abiodh S/C.**

Les entreprises ayant un certificat de qualification et de classification :

- 1/ **Certificat de classification professionnelle Trois (III) et plus activité principale : Hydraulique.**

2/ **Avoir réalisés et réceptionné un (01) projet similaire (réalisation d'un forage- Justifier par une ou plusieurs attestations de bonne exécution établis par un maître d'ouvrage public).**

et intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier de charges à partir de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux sur présentation de l'original du certificat auprès de la Direction de l'hydraulique (**Bureau des Marchés**) cité les pins El-Bayadh. Les offres doivent être accompagnées des pièces et les documents en cours de validité.

I - Le dossier de candidature :

- La déclaration de candidature dûment remplie et signée
- La déclaration de probité dûment remplie et signée
- Les statuts pour les sociétés
- Une copie d'une attestation de dépôt de comptes sociaux de l'année considérée
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Le certificat de qualification et classification professionnelle (catégorie minimale III (03) **activité principale hydraulique en cours de validité**
- Bilans financiers des trois dernières années
- Registre de commerce électronique
- Documents fiscaux et parafiscaux actualisés moins de 03 mois ou avec un échéancier.

La liste de matériel dûment justifiés (cartes grises ou carte de mise en circulation ou factures, assurances en cours de validité

- Acte de localisation du matériel avec assurance en cours de validité
- Pour le matériel utilisé dans le projet un PV d'huissier de justice récent fait état de l'exercice de ce matériel et dont le délai de son établissement ne dépasse pas une année
- Référence professionnelles avoir réalisé et réceptionné 1 projet (réalisation d'un forage) signé par le maître d'ouvrage public.

Le dossier de candidature et les offres techniques et financières doivent être remises dans trois (3) enveloppes séparées et introduites dans une enveloppe extérieure fermée, cachetée et anonyme et ne comportera que la mention

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »**3^{ème} avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales portant :**

- **Lot n° 08/ Achèvement Lot 04 relatif aux travaux d'un forage 400 MI à Arbaouat 02 pour renforcement de l'AEP de la commune d'Abiodh S/C.**

Et déposés auprès de la Direction de l'hydraulique de la Wilaya d'El Bayadh (Bureau des marchés), sis cité les pins El-Bayadh, le dernier jour de la durée de préparation des offres avant quatorze heures (14h00). Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le jour de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. La durée de préparation des offres est fixée à vingt – un jours (21 jours) à compter de la 1ère parution du présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse.

L'ouverture des plis sera effectuée le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à quatorze heures (14h00) en séance publique au siège de la Direction de l'hydraulique de la Wilaya d'El Bayadh. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de Trois mois et vingt – un jours (03 mois et 21 jours) à compter de la date de dépôt des offres.

- La note minimale : 30 points sur un maximum de 35 points.
- L'offre la moins disant sera retenue parmi les soumissionnaires prés qualifiés.
- Le délai de réalisation doit être inférieur ou égal à Trois (03) mois.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631001726 04.02.2026

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : AIN TEMOUCHENT

DAIRA : EL AMRIA

COMMUNE : BOUZEDJAR

N° IMATRICUTATION FISCAL COMMUNAL : 46050213181

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**Avec exigence de capacités minimales n° 02/2026**

En application des dispositions du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Commune de Bouzedjar lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 02/2026 pour le projet suivant :

Réalisation D'un Route en Béton Bitumineux Reliant à El Houaoura et Mzaita 1.7 km

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés publics de la commune contre paiement d'une somme de sept mille dinars algériens (7 000,00 DA), non remboursable, versée à la trésorerie communale

Conditions de participation :

- Certificat de qualification et de classification professionnelle en travaux publics, activité principale, catégorie 03 ou plus, en cours de validité.

- Références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution.

- Chiffre d'affaires annuel égal ou supérieur à 12.000.000,00 DA durant les trois (03) dernières années.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, présentés conformément à l'article 67 du décret présidentiel n°15-247.

Les dossiers doivent être présentes dans trois enveloppes séparées et scellées portant respectivement les mention (dossier de candidature-offre technique-offre financier)

Ces enveloppes sont placées dans une enveloppe extérieure unique, fermée et scellée, portant la mention « Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n°02/2026 N'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis

Le dossier de candidature comprend :

01- Déclaration de candidature dûment , renseignée, signée et cachetées par le soumissionnaire.

02- Déclaration de probité dûment , renseignée, signée et cachetées par le soumissionnaire.

03- Statuts de l'entreprise.

a/- **Capacités professionnelles :** certificat de qualification et classification professionnelles, **Travaux public** comme activité principale, (catégorie 03et Plus).

b/- **capacités financières :** Bilans financiers des exercices 2022, 2023 et 2024 visés par les services fiscaux et certifiés par un expert-comptes.

c/- **capacités techniques :** Moyens humains, matériels et références comme mentionne sur la page 12 de cahier des charges .

L'offre technique comprend :

- Déclaration à souscrire dûment , renseignée, signée et cachetées par le soumissionnaire..

- Cahier des charges dûment , renseignée, signée et cachetées à la dernière page ? portant la mention manuscrite« Lu et approuvé ».

- le délai d' exécution avec le planning d' exécution de réalisation .

- mémoire technique justificative dûment, renseignée, signée et cachetées par le soumissionnaire .

L'offre financière comprend :

- Lettre de soumission dûment , renseignée, signée et cachetées par le soumissionnaire.

- Détail quantitatif et estimatif dûment , renseignée, signée et cachetées par le soumissionnaire.

- Bordereau des prix unitaires dûment , renseignée, signée et cachetées par le soumissionnaire.

Le délai de préparation des offres est fixé à quinze (15) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale ou sur le BOMOP.

Le dépôt des offres s'effectue de 08h00 à 14h00, le dernier jour du délai de préparation.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 14h00, en séance publique au siège de la Commune de Bouzedjar.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de cent cinq (105) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

Le P/APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631001721 04.02.2026

Salon des énergies renouvelables, énergies du futur et développement durable

Ouverture de 15ème édition en présence de 100 exposants

La 15ème édition du Salon des Energies Renouvelables, Energies du futur et Développement durable (ERA) a été ouverte, lundi au Centre des Conventions d'Oran, avec la participation de 100 exposants. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le directeur central HSE du groupe Sonatrach, Abdelkrim Ouamer, en présence de représentants d'institutions, d'entreprises nationales et étrangères, ainsi que d'experts du secteur énergétique. Placée sous le thème du mix énergétique, cette édition met en avant les avancées enregistrées dans les domaines des énergies renouvelables, de l'hydrogène vert et de la décarbonation, a souligné le commissaire du Salon, Mendili Abdelmadjid, ajoutant que ERA constitue un carrefour stratégique favorisant les échanges entre les acteurs économiques et institutionnels, avec

pour objectif de promouvoir les partenariats et les contrats de coopération, notamment entre les entreprises privées et les grands groupes nationaux. Le Salon regroupe près d'une centaine de participants représentant des secteurs variés, dont l'énergie, l'industrie, l'électricité, les banques et les assurances, selon le même responsable. De grands groupes énergétiques, à l'instar de Sonatrach et de ses filiales, prennent part à cette édition, ainsi que des entreprises internationales issues des Etats-Unis d'Amérique, d'Italie et de Chine sont également présentes, illustrant l'intérêt croissant pour le marché énergétique algérien. Le secteur des ressources en eau est représenté par des organismes comme ADC, SEAAL, l'ANBT et le groupe Gerhyd, tandis que la recherche scientifique est portée par le CRTSE, le CDER, des universités et des éco-

les polytechniques. Le programme des conférences, s'étalera sur trois jours et comprendra 19 communications et panels. Les débats porteront sur les aspects techniques liés à l'optimisation des projets, les questions organisationnelles et le cadre légal, ainsi que le partage d'expériences de terrain par les partenaires et opérateurs économiques, avec la participation, notamment, de la Commission de Régulation de l'Electricité et du Gaz (CREG). A travers cette édition, le Salon ERA vise à offrir une plateforme d'échange aux experts et décideurs afin d'identifier les défis du secteur énergétique, de proposer des solutions concrètes et d'accompagner les politiques publiques en matière de transition énergétique en Algérie, tout en sensibilisant la jeune génération aux enjeux du développement durable, soulignent les organisateurs.

Complexe Tosyali

Projet de réalisation d'une usine de traitement primaire du minerai de fer

Le complexe sidérurgique Tosyali, situé à Be thioua (est d'Oran), entamera, au cours de l'année en cours, la réalisation d'une usine de traitement primaire du minerai de fer extrait de la mine de Gara Djebilet (wilaya de Tindouf), en partenariat avec la Société nationale de recherche et d'exploitation minière (Sonarem), a indiqué le complexe dans un communiqué publié lundi. Selon le même communiqué, remis à la presse en marge de la supervision par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, sur instruction du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de la cérémonie d'arrivée et de déchargement des premières cargaisons de minerai de fer extraites de la mine de Gara Djebilet et destinées au complexe, la capacité de production annuelle de cette usine est estimée à 4 millions de tonnes. Elle comprendra une unité d'enrichissement, une unité de chaux et une troisième dédiée à la production d'acide sulfurique, la finalisation du projet étant prévue pour décembre 2028. Pour la réalisation de ce projet, une société à responsabilité limitée a été créée au début de l'année en cours, en partenariat avec le groupe Sonarem, précise la même source.

Université des sciences et de la technologie «Mohamed Boudiaf»

Convention de coopération avec l'institut hydro-météorologique

L'Université des sciences et de la technologie "Mohamed Boudiaf" d'Oran a signé une convention de coopération avec l'Institut hydro-météorologique de formation et de recherche, en vue de développer des programmes de formation spécialisée dans plusieurs domaines, a-t-on appris, lundi, auprès de cet établissement universitaire. La convention a été signée par le recteur de l'université, le professeur émérite Ahmed Hamou, et M. Othmane Cherif Abdelillah, en présence de cadres des deux institutions. Cette initiative reflète, selon la même source, "la volonté commune des deux établissements de renforcer un partenariat institutionnel solide aux niveaux scientifique et académique, ainsi que dans le domaine de la recherche scientifique". La convention vise à développer des programmes de formation spécialisée dans les domaines de l'hydro-météorologie, de l'environnement et des sciences appliquées, tout en renforçant la recherche scientifique conjointe, notamment en lien avec les défis climatiques, la gestion des ressources en eau et la modélisation des phénomènes hydro-météorologiques. Elle ambitionne également de promouvoir l'échange d'expertises, le co-encadrement académique, la valorisation des compétences scientifiques et le renforcement des liens entre le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, en adéquation avec les besoins stratégiques nationaux, précise la même source.

Vieux bâtis

Dysfonctionnement urbain et échec administratif

Par Youcef Chaibi

Oran, le phénomène des bâtis menaçant ruine ne relève plus d'un simple dysfonctionnement urbain, mais d'un échec administratif manifeste. Derrière les façades fissurées et les immeubles délabrés se cache une décision lourde de conséquences: la décentralisation du service chargé du recensement et du suivi de ces constructions à haut risque. Pendant des années, ce dossier sensible était géré par la PCU (Protection civile urbaine communale). Le travail se faisait de manière centralisée, avec des inspections régulières, une cartographie claire des immeubles dangereux et un suivi rigoureux des décisions d'évacuation. Le système, bien que perfectible, fonctionnait. La prévention primait et la coordination entre services permettait d'anticiper les drames. Mais depuis le transfert de cette mission aux délégations communales, par arrondissement, la situation s'est gravement détériorée. Chaque structure travaille désormais en vase clos, sans vision globale ni véritable coordination. Le recensement est incomplet, le suivi quasi inexistant et les décisions souvent laissées sans application. Cette fragmentation a ouvert la porte à l'anarchie administrative. Plus inquiétant encore, des immeubles pourtant évacués pour danger imminent sont aujourd'hui squattés. Des familles, parfois même des individus sans droit ni titre, réoccupent des bâtis déclarés inhabitables, au mépris total des règles de sécurité. Comment expliquer que ces situations perdurent sans intervention? Comment justifier ce silence face à un risque avéré pour la vie humaine? Dans certains cas, la question d'une complicité passive, voire active, se pose. Car il est difficile d'admettre qu'un tel laxisme puisse exister sans regards détournés, sans tolérances suspectes. Le danger est pourtant bien réel:



chaque fissure ignorée, chaque immeuble squatté est une menace permanente, prête à se transformer en drame. À Oran, la gestion des bâtis menaçant ruine est passée d'un dispositif de prévention à une bombe à

retardement. Tant que ce dossier ne sera pas repris avec sérieux, responsabilité et autorité, la ville continuera de frôler la catastrophe, au prix de vies humaines que l'on prétend pourtant vouloir protéger.

Rassemblement devant le siège de la Direction de l'Education

Quand la «délocalisation» tourne à la contestation

Par B.Kamel

La «délocalisation» des élèves d'une école primaire à Hassian Taoual, à des distances assez éloignées, et qui auraient à subir des déplacements effectués à pied sur un tronçon de 1,5 km à proximité d'une autoroute, est vivement contestée par leurs parents, en ce sens qu'elle peut avoir un impact certain sur le plan de la sécurité de la communauté scolaire des enfants déplacés. C'est néanmoins regrettable ce qu'ont dit les parents d'élèves de l'école «Belazreg Kada», de voir leurs enfants déplacés suite à une mesure d'urgence vers un autre établissement sis à des centaines de mètres et dépourvus selon de commodités nécessaires, du fait que leur école aurait été reconvertie en un CEM. Devant cet état

de fait, ces parents se sont rassemblés, mardi, devant le siège de la Direction de l'Education de la wilaya d'Oran, en signe de contestation de la décision de la délocalisation de leurs enfants, réclamant ainsi une solution en vue de permettre à leur progéniture de regagner les bancs de classe, après plusieurs jours d'arrêt. Accompagnés de leurs enfants, les parents concernés ont demandé à voir les responsables du secteur mais on leur aurait signifié de revenir ce mercredi. «Au lieu de se sentir en sécurité et préparer leur avenir, nos enfants et nos filles surtout sont contraints de faire quotidiennement un trajet à pied de 1,2 km à proximité d'une autoroute, pour rejoindre le nouvel établissement, ce qui pourrait avoir de répercussions notamment sur le plan de la sécurité routière des élèves et du décrochage

scolaire qui peut dissuader les filles d'aller à l'école à cause de la réticence de leurs parents ou familles», nous a confié un parent, avec ses deux enfants, rassemblés devant le siège de l'Académie. «Expatrier» des enfants d'une école interne vers un établissement aussi lointain pour que leur école soit utilisée comme CEM, représente un risque qui a tendance à compromettre la qualité de l'enseignement requis, avec cette mesure qui intervient à quelques jours du mois de Ramadhan», a rétorqué un autre chef de famille concerné. Les parents se sont dits en plus «surpris» par le timing d'une telle mesure qui ne tombe pas à point nommé et qui selon eux, n'arrangerait en aucun cas leurs affaires, ni l'avenir de la scolarité de leurs enfants à court et à long termes.

Université de Nâama
Renforcement de la coopération avec l'Université turque de Kütahya



Le chargé de la gestion de l'Université "Salhi-Ahmed" de Nâama, M. Bouagada Benomar, a tenu, récemment, une séance de travail avec une délégation de l'Université turque de Kütahya, en vue de renforcer les liens académiques, scientifiques et culturels entre les deux établissements d'enseignement supérieur, a indiqué, dimanche, un communiqué de l'Université de Nâama. Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de l'activation de la convention de coopération signée entre les universités de Nâama et de Kütahya, en 2024, et qui s'étale jusqu'en 2029, a porté sur l'examen des mécanismes de mise en œuvre des programmes de partenariat académique et de recherche pour la période 2026-2028, a-t-on souligné de même source. Ces programmes comprennent l'échange d'enseignants et d'étudiants, la création de groupes de recherche mixtes, des parcours de formation débouchant sur des diplômes conjoints, ainsi que la participation à des projets de coopération internationale dans le cadre du programme "Erasmus+ ". Par ailleurs, il a également été convenu d'octroyer des bourses d'études dans 11 facultés universitaires en Turquie au profit des étudiants de l'Université de Nâama aux niveaux master et doctorat, en plus de l'intégration des enseignants et des étudiants de l'université dans le programme de recherche "Une Méditerranée plus compétitive et plus intelligente", ainsi que du lancement de l'enseignement de la langue turque au Centre d'enseignement intensif des langues de l'Université de Nâama, a précisé la même source.

Saida
Deux voleurs de câbles de cuivre arrêtés

Les policiers de la Sûreté de daïra de Ain-Ei-Hadjar, relevant de la Sûreté de wilaya de Saida, ont arrêté, en fin de semaine passée, deux individus, âgés de 25 et 29 ans, impliqués dans une affaire de vol de câbles de cuivre, au niveau de la zone industrielle de la daïra en question, lit-on dans le communiqué de police. L'opération est intervenue à la suite d'informations faisant état de vol de câbles de cuivre, au niveau de l'agence Sider, suite à quoi, les policiers de ladite commune se sont déplacés sur les lieux et ont procédé à la neutralisation des 02 mis en cause en flagrant délit et 75 mètres de câbles de cuivre récupérés ainsi que des armes blanches. Il faut dire que les services de sécurité mènent une lutte implacable pour contrecarrer le phénomène de vols de câble de cuivre qui prend des proportions inquiétantes dans la wilaya de Saida. Les deux mis en cause ont été présentés par-devant le procureur de la République près le tribunal de Saida, rappelle-t-on. **OULD OGBAN**

Patients atteints du cancer
Rencontre régionale à Sidi Bel-Abbès

Par Mohamed Nouar

Le cadre feutré de l'hôtel «Beni Tala» à Sidi Bel-Abbès a accueilli, ce samedi, un dialogue de haute intensité institutionnelle et citoyenne. Sous l'égide de la Fédération Algérienne des Associations de Patients Atteints du Cancer (FAAPAC), la rencontre régionale de l'Ouest a transcendé le simple cadre associatif pour devenir un véritable laboratoire d'idées, visant à refonder le parcours de soins du patient cancéreux autour de trois piliers: la synergie nationale, l'équité thérapeutique et l'informatisation systémique. Dans un contexte où la pathologie cancéreuse impose une course contre la montre, Mme Hamida Kettab, représentante de la Fédération, a plaidé pour une rupture avec les approches «silotées». L'ambition est claire, transformer les heurts logistiques de 2025, en leviers de réussite pour 2026. Cette «feuille de route» pour l'Oranie et ses environs — incluant Tlemcen, Aïn Témouchent, Mascara, Saïda et Mostaganem — ne se contente plus de demander des soins; elle exige

une synergie d'action où l'Association devient le tuteur indispensable du patient, un médiateur entre la détresse humaine et la complexité administrative. L'un des points nodaux de cette rencontre fut l'appel pressant à la généralisation du dossier médical électronique (DME). Au-delà de l'aspect technique, l'informatisation des services d'oncologie est perçue comme un outil de justice distributive. En assurant une traçabilité rigoureuse des actes et une gestion transparente des stocks, la plateforme numérique devient le garant d'une maîtrise des dépenses et d'une performance accrue. «Le service d'oncologie doit disposer d'une architecture numérique propre, capable de refléter la singularité de chaque protocole thérapeutique», ont insisté les experts présents. Si l'accès à l'immunothérapie et aux traitements de dernière génération représente une lueur d'espoir, le contraste avec la réalité du terrain demeure saillant. Le Pr Yakrou, du Centre Anti-Cancer (CAC) de Sidi Bel-Abbès, a mis en exergue une distorsion préoccupante dans la répartition

des ressources humaines. Tandis que le CAC lutte avec un effectif réduit de six oncologues pour assurer une garde permanente et des soins palliatifs, des ressources mobilisables ailleurs pourraient, par une réaffectation stratégique, soulager cette «épreuve d'endurance» que subissent soignants et familles. Le débat a également pris une tournure juridique capitale. Les représentants de la CNAS et de la DAS ont pointé du doigt les limites des cadres actuels. L'appel à la modification des articles 4 et 5 relatifs à l'assuré social et à l'allocation forfaitaire de solidarité (AFS) n'est pas qu'une requête administrative; c'est une nécessité pour aligner la loi sur les instructions présidentielles visant à protéger les malades non assurés. L'inactivation persistante du fonds du cancer et l'absence de structures dédiées aux soins palliatifs ont été dénoncées comme des angles morts qu'il convient de résorber d'urgence. La rencontre s'est conclue sur une série de recommandations qui seront portées devant les ministères de la Santé et du Travail.

El Mouafkia (Chlef)
La région sombre dans la soif

Par N. Ouadah

Alors que la crise de l'eau s'intensifie dans la wilaya de Chlef, les habitants de la région d'El Mouafkia lancent un cri d'alarme. Entre souvenirs d'un passé hydrique stable et réalité actuelle marquée par des coupures répétées, la population réclame un retour à un système d'alimentation qui a longtemps fait ses preuves. Face à la dégradation continue du service public de l'eau potable, les habitants d'El Mouafkia brisent le silence. Leur témoignage collectif se veut à la fois un constat amer et une revendication urgente : réhabiliter l'alimentation en eau à partir des forages locaux, seule solution jugée fiable et durable pour la région. Longtemps, El Mouafkia a été citée en exemple en matière d'approvisionnement en eau, grâce à la richesse de son bassin hydrique souterrain. Les habitants rappellent plusieurs étapes clés de cette période de stabilité. Dans un premier temps, l'alimentation était assurée par un puits artésien situé à proximité de la route de l'aéroport et de la base aérienne. La distribution se faisait alors de manière régulière, sans perturbations majeures. Par la suite, le relais a été assuré par le puits du stade de proximité, puis par celui appartenant à la famille Ben Tayeb. Ces deux forages ont malheureusement été mis hors service en raison de problèmes techniques liés à la remontée de sable. Le point culminant de cette expérience reste toutefois le forage d'un second puits en dehors du périmètre de la route de l'aéroport. Cette phase est encore qualifiée par les habitants «d'âge d'or»: l'eau arrivait dans tous les foyers de façon régulière, à l'exception de deux jours par semaine, et ce même lors des conditions climatiques les plus difficiles, marquées par des tempêtes ou de fortes chutes de

neige. La situation a radicalement changé depuis le raccordement de la région au système d'alimentation en eau dessalée. Selon les habitants, cette transition a marqué le début d'une véritable régression. El Mouafkia est retombée dans une réalité que beaucoup comparent aux années 1980 : coupures prolongées, instabilité chronique de la distribution et dépendance à des sources lointaines. Une situation d'autant plus incompréhensible que la région repose sur un bassin hydrique réputé riche et abondant. «Nous vivons au-dessus de l'eau, mais nous souffrons de la soif», résumant les riverains, dénonçant une contradiction flagrante entre le potentiel naturel de la région et la gestion actuelle du secteur. Les habitants d'El Mouafkia assurent ne pas revendiquer

l'impossible. Leur demande est simple et pragmatique : revenir à l'exploitation des forages locaux, qui ont longtemps constitué un véritable filet de sécurité hydrique. L'expérience passée a démontré, selon eux, que cette solution était plus efficace, plus stable et mieux adaptée aux besoins réels de la population. À travers cet appel, les citoyens espèrent attirer l'attention des autorités concernées sur l'urgence de la situation et sur la nécessité de reconsidérer les choix opérés en matière de gestion de l'eau. «Notre région est riche de ses ressources hydriques. Ne nous condamnez pas à la soif alors que l'eau est sous nos pieds», concluent-ils, dans un message qui se veut à la fois un avertissement et un appel à la responsabilité.

Ammi Moussa (Relizane)
Arrestation d'un septuagénaire et saisie d'une arme à feu

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité en milieu urbain sous toutes ses formes, les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire, relevant de la daïra d'Ammi Moussa, ont procédé à l'arrestation d'un individu âgé de soixante-dix ans, avec la saisie d'une arme à feu et d'une matière prohibée d'un poids estimé à 504,43 grammes. Les faits de l'opération font suite à des informations parvenues aux éléments de la brigade, faisant état de l'implication d'un individu dans la pratique de rites de sorcellerie et de charlatanisme, exploitant son véhicule de tourisme pour le transport de mercure prohibé, en provenance d'une wilaya limitrophe. À cet effet, un plan sécuritaire rigoureux a été mis en place pour la surveillance du suspect, ayant abouti à l'interception du véhicule et au contrôle sécuritaire de son conducteur. L'opération s'est soldée par la saisie d'un flacon en plastique contenant du mercure prohibé. La poursuite des investigations, menée en coordination avec le parquet local, a permis la perquisition du domicile du mis en cause, où ont été découverts des équipements et accessoires utilisés dans la pratique de rites de sorcellerie et de charlatanisme, en plus de la saisie d'une arme à feu de catégorie quatre. Après l'achèvement de l'ensemble des procédures légales en vigueur, le suspect a été présenté devant Monsieur le Procureur de la République près le tribunal d'Ammi Moussa, pour des chefs d'accusation liés à la détention d'une arme à feu de catégorie quatre sans autorisation, la détention et le transport d'une matière sensible, dangereuse et prohibée (mercure argenté) avec tentative de contrebande à des fins de commercialisation, ainsi que la détention d'équipements et de matériels utilisés dans la pratique de la sorcellerie et du charlatanisme en contrepartie d'un gain matériel. **N. Ouadah**

Bouira

Des projets de développement mis en service à Haizer et Taghzout

Plusieurs projets de développement relevant des secteurs de l'hydraulique, des travaux publics, ainsi que du logement et de l'éducation ont été mis en service lundi dans la wilaya de Bouira, lors d'une visite de travail de la cheffe de l'exécutif local dans les communes de Haizer et Taghzout, a-t-on constaté. Au cours de cette visite, la wali, Houria Aggoune, a procédé à Haizer, à environ 10 km à l'est du chef-lieu de la wilaya, à la mise en service d'un réservoir d'eau d'une capacité de 300 M3/jour, réalisé dans la localité d'Ighil Izougaghen. Ce réservoir permettra de renforcer l'alimentation en eau potable de 2000 habitants de ce village, comme l'a expliqué le directeur de l'hydraulique, M. Bouali Mohamed. « Nous avons également réalisé un autre réservoir d'une capacité de 500 M3/jour dans la localité voisine de Slim, qui compte 2500 habitants », a fait savoir M. Bouali, tout en précisant qu'une enveloppe de 22 millions de dinars avait été allouée à la réalisation de ces deux réservoirs. A Guentour Ath Nouichi, une localité située à proximité du chef-lieu communal de Haizer, la cheffe de l'exécutif local a procédé à la mise en service d'un projet d'aménagement urbain d'un montant de 34 millions de DA. « Le projet a porté sur la réalisation d'un réseau d'assainissement, des voiries et de quelques murs de soutènement », a un précisé la directrice de l'Urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC), Mme Fat-



ma-Zohra Haddadi. Au cours de sa visite, la responsable a inspecté un projet de traitement de 11 points de glissement de terrain survenu sur l'ancien tracé de la route nationale (RN) n 33, sur une distance de 3 km, a précisé à l'APS le directeur des travaux publics, M. Noureddine Gasmi. « Une enveloppe financière de 132 millions de dinars a été allouée à ce projet qui touche à sa fin, et les travaux devraient être réceptionnés dans une semaine », a affirmé M. Gasmi. Un autre projet, concernant la réhabilitation de la route reliant les localités de Tighilt N Sekssou et d'Izemouren sur une distance de 5 km, a également été réceptionné et mis en service à cette occasion. « Ce projet a été réalisé par les services communaux pour un montant de plus de 60 millions de dinars », a encore pré-

cisé M. Gasmi. Par ailleurs, un bloc administratif, nouvellement réalisé à l'école primaire Sahali Cherif, dans la ville de Haizer, a également été inauguré par les autorités locales, qui se sont enquis des conditions de scolarisation des élèves. La wali de Bouira s'est ensuite rendue dans la commune voisine de Taghzout, où elle a procédé à l'inauguration de quelques projets de développement, dont une cantine scolaire à l'école primaire Aghbache Belkacem, située dans la localité montagnaise et touristique de Tassala. Par la même, Mme Aggoune a inspecté le projet de réalisation de 50 logements publics-locatifs dans la ville de Taghzout. « Tous ces projets sont destinés à améliorer les conditions de vie des citoyens », a indiqué la wali de Bouira.

Gendarmerie nationale à Bouira

Des efforts pour rouvrir les routes obstruées par la neige

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) poursuivaient jeudi leurs efforts pour rouvrir les routes obstruées suite à d'importantes chutes de neige dans la wilaya de Bouira, où des automobilistes se sont retrouvés bloqués, a indiqué un communiqué des mêmes services. Les unités du Groupement territorial de la GN de Bouira ont rouvert à la circulation "la route nationale RN33, reliant les wilayas de Bouira et

de Tizi Ouzou, fortement enneigée, en coordination avec la Direction des travaux publics", a expliqué la même source, ajoutant que d'importants moyens matériels et humains ont été mobilisés pour sensibiliser les conducteurs aux risques des accidents de la route, notamment durant les intempéries. Les mêmes services ont également "donné des consignes pour assurer une circulation fluide et sans accident, et ont conseillé aux fa-

milles d'éviter de s'attarder dans les zones montagneuses le soir, en particulier pendant les chutes de neige", selon la même source. Les unités de la GN de la wilaya restent, par ailleurs, "mobilisées et prêtes à intervenir afin de faciliter la circulation sur l'ensemble de leur territoire de compétence" et invitent tous les citoyens à "appeler via le numéro vert 1055 pour tout signalement ou demande de renseignements".

Barrage de Sidi Khelifa (Tizi-Ouzou)

Un taux d'avancement du projet de plus de 40%

Le projet de réalisation du barrage de Sidi Khelifa situé dans la commune d'Ait Chafaa au nord-est de Tizi-Ouzou a atteint un taux d'avancement de 40%, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. Le projet qui a fait récemment l'objet d'une visite d'inspection du wali, Aboubakr Esseddik Boucetta, a constaté la progression des travaux qui ont atteint un taux d'avancement de 40%, selon les explications qui lui ont été fournies sur site, a-t-on indiqué de même source. Cette infrastructure hydraulique qui permettra d'emmagasiner les eaux provenant de l'oued Sidi Ahmed Youcef, est destinée à l'alimentation en eau potable des habitants de 21 communes notamment de la zone nord côtière de la wilaya. Lors de la même visite, le chef de l'exécutif de la wilaya a insisté sur



l'impératif de renforcer le chantier en moyens humains et matériels afin de lancer rapidement les travaux de construction de la digue principale du barrage, selon les services de la wilaya. Le barrage de Sidi Khelifa est doté d'une capacité de stockage de 21,8

millions de m3, dont 17,2 millions de m3 destinés à l'alimentation en eau potable et 4,4 millions de m3 à l'irrigation, selon la direction des ressources en eau. Le projet a été doté d'une enveloppe financière de 9,350 milliards de DA pour sa réalisation.

Ain Beida (Oum El-Bouaghi)

Rénovation de 25 km du réseau d'eau potable

Au total, 25 km du réseau d'approvisionnement en eau potable de la commune d'Ain Beida, dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi ont été rénovés, à-on avisé dimanche auprès de la direction de l'hydraulique. Cette rénovation du réseau de distribution de cette ressource vitale concerne au total 13 cités de cette collectivité locale, a précisé à l'APS le chef du service d'approvisionnement en eau potable de cette direction, Lakhdar Messaâd. Ces cités font partie de 25 cités concernées par cette opération menée dans le cadre d'un projet sectoriel dont les travaux ont été lancés en 2025 et devraient être achevés au cours de 2026, selon la même source qui a précisé qu'une enveloppe financière de 450 millions DA a été octroyée à ce projet. L'opération porte sur la rénovation des canalisations principales et des branchements individuels ainsi que la réalisation d'un nouveau système de distribution au niveau des châteaux d'eau, à-il indiqué. La commune d'Ain Beida a bénéficié du titre du programme sectoriel 2026 d'un projet similaire mobilisant 400 millions DA pour la rénovation de 60 km du réseau de distribution d'eau potable, a ajouté M. Messaâd.

Constantine

Remise en service de plusieurs infrastructures de jeunesse

Les secteurs de la jeunesse et des sports, viennent de connaître un renforcement significatif dans la wilaya de Constantine, à la faveur de la remise en service de plusieurs infrastructures dédiées aux jeunes, ayant fait l'objet de vastes opérations de réhabilitation, a-t-on appris lundi auprès de la direction de la jeunesse et des sports (DJS). Il s'agit de l'auberge de jeunesse de la cité Filali, dans la ville de Constantine, huit (8) maisons de jeunes, situées dans les communes de Constantine, d'El Khroub et à la circonscription administrative Ali Mendjeli en plus du Centre des loisirs scientifique de la commune de Zighoud Youcef, a précisé, Khaled Salhi, responsable du service des équipements et de l'investissement de la même direction. La réhabilitation de l'ensemble de ces infrastructures a nécessité un investissement public global de 80 millions de dinars, a fait savoir la même source. Ce programme s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des équipements publics à vocation éducative, culturelle et scientifique dédiés aux jeunes, a souligné le même responsable. Ces structures constitueront également un espace d'accueil et d'échanges pour les jeunes, favorisant le tourisme de jeunesse et les activités associatives et devront jouer un rôle essentiel dans l'encadrement des jeunes, en offrant des espaces adaptés aux activités culturelles, sportives et de loisirs, a ajouté M. Salhi.

Jijel

Hausse de 45 % de la production halieutique en 2025

La production halieutique dans la wilaya de Jijel a atteint au cours de l'année 2025 près de 6.885 tonnes de poissons soit une hausse de 45 % par rapport à l'année 2024, a-t-on appris samedi auprès du directeur de la pêche et de l'aquaculture. Dans une déclaration à l'APS, M. Omar Sayeh Djebor, a précisé que ce volume de production est le plus important depuis 2012 et s'explique par l'abondance des petits poissons de surface (sardine, latcha et saurel) au cours de l'été passé dont la production représente 56 % de la production annuelle totale. Au cours de l'année passée, 14,955 tonnes de poissons frais ont été en outre exportées vers l'Italie contre 2,454 tonnes en 2024, selon le même responsable. L'année passée a connu également la remise de 919 autorisations de pêche dont 235 de pêche professionnelle et 684 de pêche de loisir, a encore indiqué M. Djebor.

Argile et Tablette
**La résistance silencieuse
de la femme mostaganémoise**



Derrière le tumulte de l'histoire coloniale, se cache une épopée plus intime, mais tout aussi héroïque: celle du quotidien des femmes algériennes. Véritables gardiennes du temple de l'identité, elles ont mené une lutte de chaque instant, sans fusils ni discours, mais avec la force de leurs mains et la ferveur de leur foi. À travers ce voyage au cœur du foyer traditionnel, nous découvrons comment deux piliers -l'école coranique pour l'esprit et l'artisanat domestique pour la survie- ont formé un rempart infranchissable contre l'acculturation. De la tablette de bois de la Chréa au rythme sourd du moulin en pierre (Er-Rha), ce récit rend hommage à ces ingénieures de la terre et artisanes de la liberté. Ces femmes de la région, inspirée de la ruralité, ont su transformer chaque geste quotidien en un acte de souveraineté absolue, prouvant que l'âme d'un peuple reste invincible, tant que son foyer demeure le sanctuaire de sa culture.

L'Aube de la Résistance: Le Savoir et la Terre

Le soleil n'a pas encore franchi les crêtes de la montagne que la maison s'éveille déjà. Dans l'obscurité, on entend un son rythmé, sourd et puissant: c'est le moulin en pierre (Er-Rha). Accroupie, la mère transforme l'orge en une poussière dorée. Ce geste est le premier acte de résistance: nourrir les siens sans rien demander à l'occupant. Pendant ce temps, les enfants se précipitent à la mosquée coranique. Munis de leur loha (tablette), ils apprennent à tracer les lettres à l'encre traditionnelle. En préservant la langue arabe, ils forgent un lien indestructible avec leur histoire, empêchant l'assimilation totale et préparant le terrain intellectuel de l'indépendance.

L'Ingéniosité domestique: l'Art de l'Autonomie

La maison traditionnelle était un cycle complet de création: la Chekoua: cette peau de chèvre tannée, suspendue au trépied, transformait le lait en beurre et en petit-lait (L'ben) au rythme d'un barattage matinal.

La Poterie Sacrée:

Sans tour de potier, les femmes extrayaient l'argile des montagnes, la pétrissaient et façonnaient le Mehle, la Gasaa et le Tajine. Chaque ustensile, décoré de motifs berbères, était un défi lancé à la colonisation: "Nous tirons tout de notre propre terre". Le Feu de la Dignité: Le pain cuisait dans le four en terre (Tabouna), emplissant l'air d'une odeur de subsistance qui bravait les privations de l'époque.

Conclusion: Un Héritage de Dignité

En définitive, l'histoire de la femme algérienne durant la période coloniale ne se lit pas uniquement dans les livres de stratégie militaire, mais se devine dans la texture d'une poterie ou dans l'écho d'un verset récité à l'aube. Ces femmes n'ont pas seulement survécu à l'oppression; elles ont maintenu vivante l'idée même de la nation. Chaque grain de blé moulu, chaque jarre façonnée et chaque enfant guidé vers le savoir constituaient des victoires invisibles mais décisives. Aujourd'hui, se souvenir de ces gestes, ce n'est pas simplement cultiver la nostalgie; c'est honorer une leçon de résilience universelle. C'est reconnaître que la liberté commence là où l'on refuse d'oublier qui l'on est. À nous, désormais, de porter ce flambeau et de faire fructifier cet héritage de terre et d'esprit. **H. MED Soltane**

Pour une réforme urgente de la gestion des cimetières

Par Hadj Med Krelifa

Pendant trop longtemps, ces lieux sacrés ont été considérés comme des «vases clos», délaissés par les services concernés, une fois l'inhumation accomplie. Aujourd'hui, le constat est alarmant: les allées sont envahies par les herbes folles et les débris s'amoncellent. Plus grave encore, les pluies exceptionnelles de cette saison ont mis à nu la faiblesse de la gestion du terrain: les affouillements causés par l'érosion ont menacé l'intégrité même des sépultures, une situation morale et techniquement insupportable. Par ailleurs, nous constatons avec amertume qu'au lieu d'investir dans des structures durables et dignes, on continue à "bricoler" en réalisant, par exemple, des préaux avec des tôles métalliques.

En l'absence d'un lieu où l'architecture arabo-musulmane devrait en principe dominer pour offrir un espace de prière apaisant, ces installations de fortune jurent avec la solennité des sites. Elles portent atteinte au recueillement des proches et des familles et des amis rendant l'épreuve du deuil encore plus pénible. Si la population répond présent par des campagnes de volontariat, les responsables doivent comprendre que le bénévolat n'est pas une fin en soi. Il ne peut en aucun cas se substituer à l'administration communale ni pallier durablement les carences de l'APC. Sur la base des chiffres de la



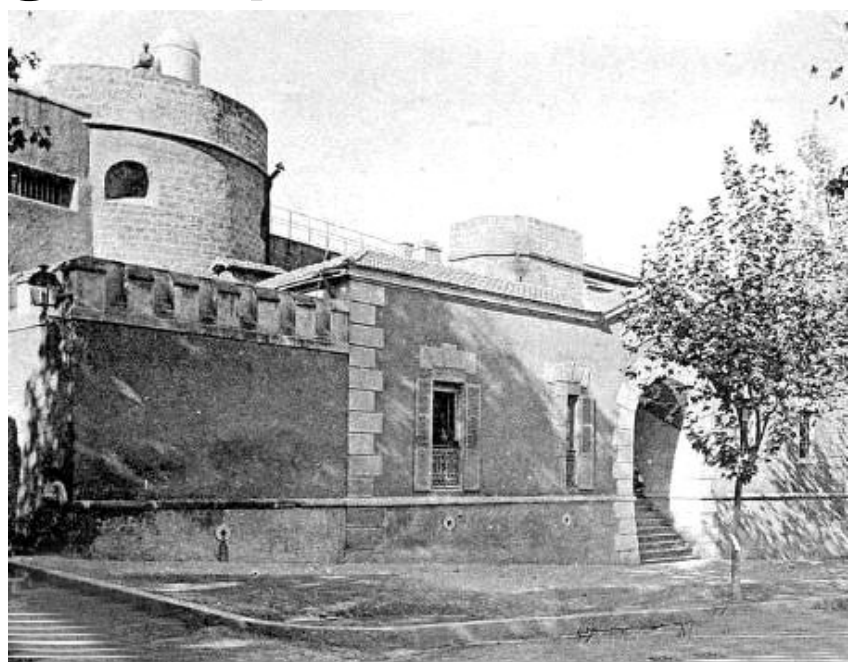
Direction de la Santé -1.100 décès en 2025 pour une population de 236.150 habitants- il est impératif de professionnaliser ce service public par la création d'une direction funéraire: une structure dédiée et dotée d'un budget adéquat, chargée de la maintenance technique des quatre cimetières et de l'organisation des obsèques. L'usage de moyens mécaniques adaptés (motoculteurs, pulvérisateurs) salle d'ablution, sonorisation et des travaux de consolidation des sols pour prévenir les aléas climatiques. La vision paysagère et architecturale reste un impératif à l'image du projet visionnaire initié par le Cheikh Khaled (Zaouia Allaouia) pour le cimetière de Sidi Maazouz. Il est

alors opportun de privilégier une esthétique respectueuse de notre identité. Pour rappel, le dossier d'esquisse de ce projet a déjà été présenté à divers walis successifs pour suite et attribution à donner, selon les moyens de la wilaya. Face à la saturation imminente du cimetière Benhaoua, le nouveau site doit être organisé avec la rigueur et l'ordre observés au cimetière d'Oran en exemple, pour mettre fin à la cacophonie actuelle. Aussi, la gestion de nos morts est le reflet de la dignité des vivants. Il reste à espérer l'assentiment des responsables pour que Mostaganem honore enfin ses défunts et leurs familles avec la modernité et le respect qu'ils méritent.

L'impératif sauvegarde du patrimoine

Par L. Abdelmadjid

Dans un communiqué adressé aux médias locaux, les membres du Collectif de la défense du patrimoine matériel et immatériel de la wilaya de Mostaganem, ont évoqué la situation du patrimoine qu'ils estiment, ne pas être prise en charge comme il le faut. Un demi-siècle après, le Collectif revient sur les dommages causés aux médinas de la ville de Mostaganem, soit Edderb, Tobhana et Tigditt. Pour cela, il persiste surtout à signaler l'entorse faite à la loi. En revanche, le président a affirmé qu'à partir des années 90, voilà qu'un Collectif d'associations s'engage à défendre le développement durable, revendiquant ainsi la préservation du vieux bâti comme patrimoine. Selon le communiqué, cette démarche militante est survenue juste après la hasardeuse démolition de 1988 d'une partie du Derb comme première étape. Cette action, non concertée, a fait couler beaucoup d'encre mais l'indifférence des autorités de l'époque a laissé des séquelles irréparables. Après quoi, rapporte le document, l'objectif était de démolir tout le Derb et Tabana, soit les deux médinas annexées l'une à l'autre. L'intention occulte, lit-on, était de récupérer le foncier de ces assiettes pour réaliser des immeubles, piétinant ainsi l'histoire d'une ville cernée par les murailles turques. Cependant, plusieurs années après, le Collectif est monté au créneau pour revendi-



quer la réhabilitation du patrimoine historique culturel et du vieux bâti. Mais les membres du Collectif ont la foi comme un serment retentissant pour continuer à lutter contre l'indifférence et le laisser-aller. Pour ces bénévoles, c'est un combat pacifique mais qui a porté ses fruits puisque la lutte s'est soldée par l'obtention du décret du 15 juillet 2015 mettant en place le plan de sauvegarde et de valorisation de tout le périmètre des quartiers Derb, Tabana et le vieux Tigditt. Entre autres, le communiqué indique que l'étude est scindée en quatre zones, la première englobe les quartiers «El Arsa» et «El Matmar», la deuxième «Tabana»,

«Derb» et «El Karia», la troisième «Tigditt», «Souika Fougania», «El Maksar», «Titelguine» et «Kadous El Meddah» et la quatrième «Oued Ain Sefra» et «El B'haïr». Finalement, on apporte que ce plan va permettre de financer les projets de réhabilitation. Sur proposition du Collectif pour la défense du patrimoine matériel et immatériel, un modèle de circuit, à la fois culturel et touristique à travers lequel des actions de réhabilitation seront réalisées. Tout semble indiquer que l'objectif escompté est de faire de la Casbah de Mostaganem qui abrite un nombre de sites historiques, un pôle touristique d'excellence.

Il compte 13 contributions en 20 rencontres avec Paris

Kebbal est (désormais) candidat

Par Rachid B.

En attendant de pouvoir en faire autant sous le maillot vert de la sélection nationale, l'attaquant Ilan Kebbal brille de mille feux en Ligue 1 française avec le Paris FC. Son but, inscrit sur penalty dans les ultimes souffles du choc face à l'Olympique de Marseille (90'+4) a, en effet, offert au PFC le point d'un nul inespéré (2-2) après avoir été mené de deux buts. Sans trembler, Ilan Kebbal plaça la balle sous la barre, hors de portée de Geronimo Rulli, le keeper phocéen, pour offrir au club de la capitale française «une explosion de joie et un point précieux dans la course au maintien», comme souligné en gras sur le site officiel du PFC. Pour le club de la riche famille Arnault, ce but de l'ailier algérien est synonyme de «tournant mental et collectif». «Ce résultat est plus qu'un simple point: il illustre l'esprit combatif de notre équipe du Paris FC, capable de répondre présent même quand le scénario semble tourner en faveur d'un grand du championnat» se félicitait-on en interne, comme pour mieux mesurer l'impact du penalty victorieux de l'international algérien. Très peu utilisé en Coupe d'Afrique des Nations par Vladimir Petkovic, Kebbal demeure, pourtant, à l'heure actuelle le meilleur artificier parmi les Algériens évoluant dans les cinq grands championnats européens (Premier League, Liga, Série A, Bundesliga et Ligue 1). Avec 8 buts et 5



passes décisives en 20 rencontres disputées (1705 minutes journées), l'ailier du Paris FC devance, en effet, tous ses autres compatriotes, y compris Anis Hadj Moussa et Mohamed Amine Amoura, ses principaux concurrents en sélection. L'orfèvre du Feyenoord Rotterdam carbure, pourtant, à plein régime et a déjà été décisif 14 fois cette saison (9 buts et 5 passes décisives), soit une contribution de plus que Kebbal, mais en 27 rencontres et 2239 minutes passées sur le terrain. Il a fallu, donc 534 minutes de plus à Hadj Moussa pour dépasser son coéquipier en vert d'une seule banderille, dans un championnat de moindre intensité, ce qui en dit davantage sur la prouesse du Parisien. A Wolfsburg, Mohamed Amine Amoura compte sept (7) buts et 2 offrandes en dix-huit (18) rencontres de Bundesliga et de DFB

Pokal (Coupe d'Allemagne) alors qu'à Marseille, Amine Gouiri affiche un bilan de 6 buts et 2 passes décisives en 15 matches disputés entre championnat et coupe de France et Champions League. Indiscutable et indéboulonnable titulaire, aux yeux de Vladimir Petkovic, le capitaine de l'EN Riyad Mahrez compte, pour sa part, 5 buts et 9 passes en 24 rencontres toutes compétitions confondues au moment où l'avant-centre des Verts Baghdad Bounedjah compte dix contributions (6 buts et 4 passes D) en douze sorties en club (1025 minutes). En langage arithmétique, Ilan Kebbal fait mieux, ce qui le rend un peu plus «légitime» que ce que lui confère son statut actuel chez les Verts avec lesquels il n'a, rappelons-le, disputé que 11 minutes de la rencontre, sans enjeu, face à la Guinée Equatoriale au Maroc.

En provenance d'Angers SCO

Abdelli rejoint officiellement l'Olympique de Marseille

L'international algérien Himad Abdelli s'est engagé avec l'Olympique de Marseille en provenance d'Angers SCO. «L'Olympique de Marseille est heureux d'annoncer l'arrivée en provenance d'Angers SCO du milieu de terrain international algérien, Himad Abdelli », indique un communiqué de l'OM, sans plus de détails. Selon le journal l'Equipe, Abdelli a quitté Angers pour s'engager pour quatre ans et demi avec le club phocéen, qui aurait déboursé un peu moins de 3 M€, plus 1 M€ de bonus et un petit pourcentage à la revente pour le milieu offensif. A 26 ans, Himad Abdelli a étoffé son jeu: capable de dicter le rythme, de créer des opportunités et de marquer des buts importants, il s'est affirmé comme l'un des milieux les plus complets du championnat français. Il vient renforcer l'effectif de Roberto De Zerbi au sein duquel il apportera ses qualités et son expérience. «Milieu de terrain à Angers, il s'est imposé comme une pièce maîtresse de son club et a gagné sa place sur la scène internationale avec l'équipe nationale d'Algérie», souligne la même source. Abdelli est un produit du centre de formation du Havre AC, club reconnu pour révéler des talents comme Paul Pogba ou Dimitri Payet. Intégré aux équipes jeunes puis à la réserve, il gravit les échelons avant de faire ses débuts professionnels le 31 octobre 2018 lors d'un match de Cou-



pe de la Ligue contre Troyes. Quelques jours plus tard, il dispute ses premières minutes en Ligue 2, amorçant une progression constante dans le monde pro. Au Havre, il se révèle comme un milieu polyvalent capable de combiner phases de construction et présence offensive, inscrivant ses premiers buts professionnels au fil des saisons. En juin 2022, Abdelli s'engage avec Angers SCO, alors en quête de retour en Ligue 1. Il devient rapidement un élément central du collectif grâce à sa vision du jeu, son sens du placement et sa capacité à dynamiser le milieu. Sa régularité est telle qu'il franchit le cap symbolique

des 100 matchs sous le maillot angevin, célébré par le club et ses supporters. Sa progression ne passe pas inaperçue: en 2024, il figure dans l'équipe type de Ligue 2 lors des Trophées UNFP, distinction qui souligne son impact dans le championnat. Abdelli a fêté sa première sélection avec l'équipe nationale algérienne en juin 2023 lors d'un match qualificatif pour la Coupe d'Afrique des nations (CAN), remporté 2-1 contre l'Ouganda. Plus récemment, après une période d'absence à cause de blessure, il a été rappelé pour participer à la CAN 2025. La carrière d'Himad Abdelli n'a pas été sans épreuves.

Equipe nationale (U17)

22 joueurs convoqués pour un stage à Sidi Moussa

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football des moins de 17 ans (U17), Amine Ghimou, retenu 22 joueurs évoluant au championnat local, pour un stage de préparation au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), a indiqué la Fédération algérienne (FAF), dans un communiqué publié sur son site officiel. Ce regroupement qui se poursuivra jusqu'au 7 février a pour objectif de renforcer la cohésion du groupe et d'améliorer le niveau collectif de l'équipe. C'est la deuxième étape de préparation qu'effectuent les cadets après celui organisé au Centre technique régional de Tlemcen. La sélection algérienne des U17 prépare les éliminatoires zonales de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026.

Liste des 21 joueurs convoqués:

Sadji Ali (JSK), Youcef Achira Zakaria (ASO), Noubli Mahmoud (PAC), Djoudi Nazim (USMA), Dahmas Ayoub (USMA), Fakih Mustapha (PAC), Benkaidia Nazim Mohamed (CS Constantine), Ould Slimane Idir (ES Ben Aknoun), Chehaba Ahmed Fadi (A Bousaada), Bouhaldjela Yasser (O Akbou), Baali Mohamed Nader (ES Sétif), Touali Khalil (O Akbou), Bouacida Ayoub (ES Sétif), Benaïda Moundhir (ACSC Aflou), Zaoui Abderrahmane (MC Mekhadma), Saad Saoud Aymen (CR Belouizdad), Said Belarbi Akram (MC Oran), Okbakounta Idda (CRN Ahagar), Benalleg Mohamed Lounes (JES El Biar), Benmdjoub Nazim (PAC), Benramoul Hachemi Nassim (MC Oran), Akbach Mohamed Tahar (USM Alger).

Coupe de la CAF

L'USMA accroche Djoliba et se rapproche des quarts

L'USM Alger s'est rapprochée davantage des quarts de finale de la Coupe de Confédération africaine de football (CAF) après avoir réussi à arracher le nul, à Bamako (Mali), face au Djoliba (0-0), ce dimanche, en match comptant pour la 4e journée de la poule A. Après trois sorties réussies, conclues par des victoires, les Usmistes n'ont pas gagné, certes, mais n'ont pas perdu non plus. Ainsi, ce point glané à l'extérieur permet aux Rouge et Noir de consolider leur première place (10 pts) et d'entrevoir la suite des événements avec sérénité. D'ailleurs, la qualification des gars de Soustara pour les quarts de finale peut s'acter dès ce soir (20h00) en cas de victoire des Marocains de l'Olympique Safi (2e - 6 pts), chez eux, face aux Ivoiriens de San Pedro FC (3e - 3 pts). Pour la prochaine manche, prévue dans une semaine, l'USMA ira rendre visite à San Pedro FC, alors que Djoliba sera également en déplacement et jouera face à l'Olympique Safi. Concernant le CR Belouizdad, second représentant algérien dans cette épreuve, il a réussi un joli tour de force en allant damer le pion aux Sud-Africains de Stellenbosch (0-3), cet après-midi à Cape Town.

Formation

Lancement du 5ème module de la Licence CAF A à Tipasa

Le département Formation de la Direction technique nationale (DTN) a lancé dimanche le cinquième module de la Licence CAF A ??au profit des candidats des 1er et 2ème groupes, au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka (Tipasa), indique un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF). L'ouverture des travaux a été présidée par le Directeur technique national, Ali Moucer, qui a présenté aux candidats les objectifs et le programme de ce module, en présence du chef du Département Formation, M. Karim Kaced. Le cinquième module de la formation est consacré à la certification. Il comprend à la fois des épreuves pratiques et théoriques, réalisés à travers la remise d'un rapport de scène ainsi que la tenue d'un examen écrit sous forme de questionnaire à choix multiples.

12 | Carrefour Pub

الدیوان العمومي للمحضرة القضائية لدى محكمة مستغاثم الأستاذة جیلالی مخطاریة الكانن مكتبها بحي 62 مسكن فردي رقم 31 طريق الميناء مستغاثم/ الهاتف : 045.41.83.21 نشر مستخرج من قائمة شروط البيع - بيع عتاد بالمزاد العلني يطلب من السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي لبديية عين النويصي. الكائن عين النويصي. نحن الأستاذة جيلالي مخطارية محضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم الكائن مكتبها بحي 62 مسكن فردي رقم 31 طريق الميناء مستغاثم. نعلن عن بيع العتاد بالمزاد العلني وذلك يوم 2026/02/10 على الساعة 10:00 ما مكتب المحضرة القضائية الكائن بالخوان المذكور أعلاه على أن تكون المزايدات بإيداع الأظرفة بمكتب المحضرة القضائية و ذلك ابتداء من تاريخ النشر إلى غاية 2026/02/09 على الساعة 16:30 سا. التحيين	
تعيين المتقولات 1- حصة من طولات مدرسية مسقطه غير صالحه للإستعمال - 02 حصة من حديد ناتج عن طولات مدرسية مكسرة وكراسي 3- حصة من حوالي 15 حاوية قمامة حديدية مهترية و غير صالحه للإستعمال - 04- عربة خاصة بجرار - 05- صهاريج جرار(02) 06- حصة خاصة من مجموعة خشبية تتكون من أبواب و نوافذ و أعمدة كهربائية - 07- حصة من صهاريج مياه مهترية خاصة بالمنازل 8- حصة من حاويات حديدية بها قطع غير قديمة ومستعملة - 09- حصة روكوس إنارة عمومية نوع قديم غير صالح للاستعمال 10- حصة من عجلات مطاطية مختلفة الأشكال والأحجام - 11- حصة من بطاريات مستعملة - 12- حصة من أفرشة سرير 13- حصة من مفاتيح مازوت غير صالحه للإستعمال - 14- حصة من افران قديمة خاصة بالمطاعم المدرسية 15- مقطورة جرار غير قابلة للإستعمال - 16- حصة أعمدة إنارة من نوع جديد السعر الافتتاحي لجميع العتاد المذكور حصة واحدة هو مبلغ 1.526.000,00 دج	
شروط البيع: يسحب دفتر الشروط من مكتب الأستاذة القائمة بالبيع مع ملا تعهد و إمضائه من قبل المزايد. تشمل الأظرفة المودعة على الملف التالي : شهادة ميلاد و شهادة الإقامة. نسخة من بطاقة الهوية إذا كان شخصا طبيعيا زائد نسخة من القانون الأساسي والسجل التجاري و هوية المسير إذا كان شخصا معنويا. دفتر الشروط مؤرخ ، ملئ و مصادق عليه من المتعهد بالإضافة إلى وصل اتعاب دفتر الشروط باسم المزايد. إيداع خمس مبلغ السمر الافتتاحي بواسطة شيك وإن تعذر ذلك نقدا. يجب على المزايد تقديم عرض واحد لكامل الحصة المتمثلة في كل العتاد المذكور في ظرف مغلق غير ممسي ولا يحمل أي إشارة أو عبارة. يتم إيداع الأظرفة بمكتب الأستاذة القائمة بالبيع ابتداء من تاريخ النشر. يتم فتح الأظرفة بمكتب المحضرة القضائية القائمة بالبيع بتاريخ المعين عنه عن طريق التخليق والنشر. يتم البيع في التاريخ المعين في الإعلان لمن تقدم بأعلى عرض، وإذا لم يحصل البيع في التاريخ المعين في الإعلان لنصف العروض أو قلة المزايدون يؤجل البيع لمدة خمسة عشر (15) يوما، مع إعادة التخليق والنشر وفقا للمادة 707 أعلاه وإخطار الطالب بتاريخ البيع. يتم إرجاع مبلغ الخمس المودع في حالة عدم رسو المزايد ولا يتم إسترجاع المبلغ للمزايد المتخلي أو المتخلف. يلتزم الراسي عليه المزايد برقع المتقولات بمجرد تحويل الأموال إلى الحساب كما يقع على عاتقه تحمل جميع مصاريف نقل المتقول. يلتزم الراسي عليه المزايد بإخذ المتقول وتوابعه في الحالة التي يوجد عليها يوم المزايد العلني دون ضمان أو رجوع على أي جهة بسبب الخطأ أو العيوب الخفية. تحتفظ الهيئة البائعة لنفسها في حالة عدم أخذ المتقول المباع خلال فترة (08) أيام بعد استكمال جميع إجراءات البيع بالمزاد بحق مطالبة الراسي عليه المزايد بتعويض عن كل يوم تأخير يقدر بـ 1000/1 من سعر المتقول المباع وذلك علما بأحكام المادة 176 من القانون المدني. أي طرف لا يحتوي على الشروط المنصوص عليها بعد ملى ولا يؤخذ بعين الاعتبار مع إمكانية منح محلة لإتمام الملف الإداري. دفتر الشروط والتعهدات يسحب من مكتب الأستاذة المحضرة القضائية مقابل مبلغ 3000 دج. يصير الراسي عليه المزايد مالكا للمتقول (دون القاعدة التجارية و دون الحق في الإيجار) و هذا بمجرد رسو المزايد عليه ما يصح مالكا له و حالزا له حيازة حقيقية و فعلية تحول له حق الانتفاع به ابتداء من تاريخ رسو المزايد عليه ودفع المبلغ كاملا والمصاريف و الرسوم المستحقة. للإطلاع على دفتر الشروط يتم الإتصال بمكتب المحضرة القضائية الكائن بالخوان المذكور أعلاه.	
المحضرة القضائية 04.02.2026	

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية الأستاذ محلي سيد أحمد عبد الكريم محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان MaitreMEHALI SIDAHMED A. KRIM شارع تزغات جيلالي عمارة 05 وادي رهيو/ هاتف: 046.78.62.68 إعلان عن البيع بالمزاد العلني بواسطة الأظرفة المختومة فقط يعد الاطلاع على المادة 707 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. سوف يتم البيع بالمزاد العلني بواسطة الأظرفة المختومة فقط للمتقولات المملوكة لتعاونية الحبوب والبقول الجافة بوادي ارهيو. لكانن مقرها : وادي ارهيو. حسب الجدول التوضيحي لكميات بقايا الحبوب وأماكن تواجدها: مواد من الدرجة 01:	
أصل المنتج	كمية بقايا الحبوب (قنطار)
قمح صلب	279.40
قمح لين	16.60
مواد من الدرجة 2ب:	
المكان (المخزن)	كمية بقايا الحبوب (قنطار)
مخزن مقر التعاونية	279.40
مخزن مقر التعاونية	16.60
مخزن رقم 02	584.20
تاريخ البيع ومكانه: تتم عملية البيع يوم الأربعاء الموافق لـ 2026/02/11 على الساعة 10:30 صباحا بمقر تعاونية الحبوب الجافة بشارع الشهداء بلدية وادي ارهيو. شروط البيع: البيع بدون ضمان. الزيارة مسموح بها برخصة من المحضر القضائي ابتداء من يوم صدور الإعلان. لا يجري البيع إلا إذا حضر عدد من المزايديين يزيد عن ثلاثة أشخاص وإلا أجل البيع إلى تاريخ لاحق. دفع مبلغ الكلي لرسو المزايد في أجل لا يزيد على 10 أيام ولا يسلم له الشيء المباع إلا بعد دفع ثمنه. إيداع التعهدات بين يدي المحضر قضائي في الوقت المحدد والمعلن عنه. التزم في حالة الفوز بدفع مبلغ المزايدة ورفع الحصة في مدة لا تزيد عن عشرة (10) أيام إرفاق هذا التعهد بنسخة من بطاقة الهوية ، بطاقة فلاح ، شهادة وصفيّة لرسو المزايد. تودع الأظرفة مع مبلغ الضمان مقابل وصل يوم إجراء عملية المزايدة ابتداء من الساعة 09:00 صباحا بمكتب المحضر القضائي. يدفع الراسي عليه المزايد ثمن البيع والحقوق التناسبية للمحضر القضائي وحقوق التسجيل. لا يمكن للراسي عليه المزايد المتخلف عن دفع ثمن البيع المطالبة باسترجاع مبلغ الضمان. المتقولات المباعة بدون أي ضمان ما بعد البيع. لمزيد من المعلومات الاتصال بالرقم: 05.56.72.77.78	
المحضر القضائي 04.02.2026	

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية الأستاذ محلي سيد أحمد عبد الكريم محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان MaitreMEHALI SIDAHMED A. KRIM شارع تزغات جيلالي عمارة 05 وادي رهيو/ هاتف: 046.78.62.68 إعلان عن البيع بالمزاد العلني بواسطة الأظرفة المختومة فقط يطلب من السيد بلقاسم محمد، الساكن : بحي بنعمة كاستور رقم 03 ولاية غليزان. بعد الاطلاع على المادة 707 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. سوف يتم البيع بالمزاد العلني بواسطة الأظرفة المختومة فقط للمتقولات المملوكة للمجوز عليه المؤسسة الجهوية للهندسة الريفية مشتلة المطمر (ERGR-DAHRA) المتمثلة بمديرها الكائن مقرها : بلدية المطمر ولاية غليزان. الاتي تعيينها:	
رقم الحصة	مكان تواجدها
01	جرار فلاحي من نوع سيرت C6807 سنة 2011 في حالة معطلة
	الإطار الامامي الأيسر متزوع والإطارات المتبقية فاسدة وبدون بطاقة التسجيل وبدون وثائق.
تاريخ البيع ومكانه: تتم عملية البيع يوم الاثنين الموافق لـ 2025/02/09 على الساعة 10:30 بمكتبنا الكائن بشارع تزغات جيلالي بلدية وادي ارهيو. شروط البيع: البيع بدون ضمان. الزيارة مسموح بها برخصة من المحضر القضائي ابتداء من يوم صدور الإعلان. لا يجري البيع إلا إذا حضر عدد من المزايديين يزيد عن ثلاثة أشخاص وإلا أجل البيع إلى تاريخ لاحق. دفع مبلغ الكلي لرسو المزايد في أجل لا يزيد على 10 أيام ولا يسلم له الشيء المباع إلا بعد دفع ثمنه. إيداع التعهدات بين يدي المحضر قضائي في الوقت المحدد والمعلن عنه. التزم في حالة الفوز بدفع مبلغ المزايدة ورفع الحصة في مدة لا تزيد عن عشرة (10) أيام إرفاق هذا التعهد بنسخة من بطاقة الهوية. تودع الأظرفة مع مبلغ الضمان مقابل وصل يوم إجراء عملية المزايدة ابتداء من الساعة 09:00 صباحا بمكتب المحضر القضائي. يدفع الراسي عليه المزايد ثمن البيع والحقوق التناسبية للمحضر القضائي وحقوق التسجيل. لا يمكن للراسي عليه المزايد المتخلف عن دفع ثمن البيع المطالبة باسترجاع مبلغ الضمان. المتقولات المباعة بدون وثائق والمحضر القضائي غير ملزم بجلبها من الطرف المجوز عليه.	
المحضر القضائي 04.02.2026	

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

الديوان العمومي للمحضرة القضائية لدى محكمة مستغاثم الأستاذة : بلقوثي زهرة حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغاثم الهاتف الفاكس : 045.41.72.04 نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق ا م تنفيذا لشهادة عدم الدفع الصادرة عن القرض الشعبي الجزائري الخاصة بالشيك رقم 0822927 المؤرخ في 2021/12/20 للاحتجاج على عدم الوفاء وإنذار بوفاء قيمة الشيك المقر ب 7.500.000,00 دج والممهور بالصيغة التنفيذية رقم 951/22 المؤرخة في 2022/09/11. يطلب من السيد: الشلاش جنول، العنوان : عين تموشنت والذي اختار مكتب المحضرة القضائية موطنا مختارا . ضد السيد: ورثة عايد مصطفى وهم : زوجته بوطيبة بن فلالوز أمال ، أولاده وهم : عايد محمد ، عايد عيسى ، عايد حورية. العنوان : 27 شارع الأخوة محي الدين مستغاثم . نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك الجلسة 2026/02/17 على الساعة 14:00 بمحكمة مستغاثم وذلك أمام قاضي البويوع العقارية. التعيين: نسبة 96/14 جزء في الشيوخ من مسكن فردي ، الكائن ببلدية مستغاثم بحي العقيد صبريوش الأخوة محي الدين رقم 27 يتكون من طابق أرضي يحتوي على مرحاض، مكتب مرابين (02) والطابق الأول به إحدى عشرة (11) غرفة ، حمام ، مرحاض ، بهو ، سطح ، الكل مشيد على مساحة قدرها ستمائة وسبعة عشرة متر مربع (٢617م²) بمثل مجموعة ملكية رقم 71 قسم 90. السعر الافتتاحي: بمبلغ قدره 11.800.000,00 دج (أحدى عشر مليون وثمانمائة دينار جزائري).	
المحضرة القضائية 04.02.2026	

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية الأستاذة دريوش فاطمة محضرة قضائية لدى مجلس قضاء وهران الكانن مقر مكتبها ب 08 شارع الأخوة شملول ستورا سابقا الطابق الثاني بلاطو وهران الهاتف: 0555.70.04.61 محضر تكليف بالحضور المادة 18 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية بتاريخ الثاني والعشرون من شهر ديسمبر سنة الفين وخمسة وعشرين وعلى الساعة 12سا و30 دقيقة. ويطلب من السيد: الأستاذة مغربي مغنية المحامية القائمة بالإيداع نيابة عن بنك الجزائر الخارجي مؤسسة وطنية شركة ذات أسهم وكالة الأمير عبد القادر 60 بوهران ممثلا بواسطة مديره. العنوان : الكائن مقره رقم 03 شارع الأمير عبد القادر وهران. بناءا على المواد 16-18-19-416-407 و 406 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية. نحن الأستاذة دريوش فاطمة محضرة قضائية لدى مجلس قضاء وهران بواسطة العون المحلف القائم بالتبليغ السيد بن عدة جمال الدين. كلّفنا السيد شريف فايزة. الكائن 11 شارع فروخي مصطفى رقم 02 وهران مخاطبين.... بصفته... حسب تصريحه...الحامل (ة) رقم ... الصادرة بتاريخ... عن... من أجل الحضور أمام محكمة وهران القسم : المدني، لجلسة يوم 2026/02/09 على الساعة : 09:30 سا القاعة : 03. وسلمنا له نسخة من العريضة المسجلة بكتابة ضبط بتاريخ 2025/12/15 رقم 25/04546. ونبهناه أنه في حالة عدم امتثاله للتكليف بالحضور سيصدر حكم ضده بناء على ما قدمه المدعي من عناصر. حتى لا يجهل مع كافة التحفظات. إيثابنا لما تقدم حررنا هذا المحضر وبلغ بالتاريخ المبين أعلاه طبقا للقانون.	
المحضرة القضائية 04.02.2026	

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية الأستاذة دريوش فاطمة محضرة قضائية لدى مجلس قضاء وهران الكانن مقر مكتبها ب 08 شارع الأخوة شملول ستورا سابقا الطابق الثاني بلاطو وهران الهاتف: 0555.70.04.61 محضر تكليف بالحضور المادة 18 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية بتاريخ الثالث والعشرون من شهر ديسمبر سنة الفين وخمسة وعشرين وعلى الساعة 14سا و15 دقيقة. ويطلب من السيد: الأستاذة مغربي مغنية المحامية القائمة بالإيداع نيابة عن بنك الجزائر الخارجي مؤسسة وطنية شركة ذات أسهم وكالة الأمير عبد القادر 60 بوهران ممثلا بواسطة مديره. العنوان : الكائن مقره رقم 03 شارع الأمير عبد القادر وهران. بناءا على المواد 16-18-19-416-407 و 406 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية. نحن الأستاذة دريوش فاطمة محضرة قضائية لدى مجلس قضاء وهران بواسطة العون المحلف القائم بالتبليغ السيد بن عدة جمال الدين. كلّفنا السيد الشركة ذات الشخص الوحيد و ذات المسؤولية المحدودة المسماة الشمس الجيلة " EURL BEAU SOLEIL"والمثلة من طرف مسيرها السيد شريف ملود عبد العزيز. الكائن في الخالدية زاوية شرعا حسب الطريق السريع وهران. مخاطبين.... بصفته... حسب تصريحه...الحامل (ة) رقم ... الصادرة بتاريخ... عن... من أجل الحضور أمام محكمة وهران القسم : المدني، لجلسة يوم 2026/02/09 على الساعة : 09:30 سا القاعة : 03. وسلمنا له نسخة من العريضة المسجلة بكتابة ضبط بتاريخ 2025/12/15 رقم 25/04548. ونبهناه أنه في حالة عدم امتثاله للتكليف بالحضور سيصدر حكم ضده بناء على ما قدمه المدعي من عناصر. حتى لا يجهل مع كافة التحفظات. إيثابنا لما تقدم حررنا هذا المحضر وبلغ بالتاريخ المبين أعلاه طبقا للقانون.	
المحضرة القضائية 04.02.2026	

مكتب عمومي للتوثيق بعين تموشنت الأستاذ صوابي محمد موقئ 962 حي مزيان محمد عمارة س 1 مجموعة ب الهاتف: 043-62-61-66 تمديد مدة مسير شركة ذات مسؤولية محدودة سوبريتا بموجب عقد تلقاه الأستاذ صوابي محمد موقئ بعين تموشنت في 2026/01/21 والمسجل بمسؤولية محدودة سوبريتا بين السيدين بختي أحمد وين نابي جيلالي غرضها: صناعة القنطران والبزلوز ومواد المساكة نقل البضائع على كل المسافات، صنع وبيع زفت بلدية وزفت، مقرها برقم 18 الطريق الولائي بلدية عين الأربعاء عين تموشنت، رسامالها 71.000.000.00 دج، مسير الشركة السيد خالد محمد أمين تمديد مدته لمدة أربعة وعشرون (24) شهرا قابلة للتجديد ابتداءا من 2026/01/21 الموقئ	
04.02.2026	

الديوان العمومي للمحضرة القضائية لدى محكمة مستغاثم الأستاذة : بلقوثي زهرة حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغاثم الهاتف الفاكس : 045.41.72.04 نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق ا م تنفيذا للقرار الصادر عن الغرفة العقارية لدى مجلس قضاء مستغاثم بتاريخ 2018/02/19 تحت رقم الفهرس 18/00497 المؤيد والمعدل للحكم المؤرخ في 2016/07/12 فهرس رقم 19/04377 والممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2018/04/02 رقم 154. يطلب من السيد: بسمي جمعة. العنوان : دوار القدارة فرناكة مستغاثم. ضد السيد: لكل علي. العنوان : دوار القدارة فرناكة مستغاثم. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2026/02/17 على الساعة 14:00 بمحكمة مستغاثم وذلك أمام قاضي السبوع العقارية. التعيين: حق الامتياز على المستثمرة الفلاحية المسماة سي قاسم رقم 06 الواقعة بالمكان المسمى قدارة فرناكة دائنة عين النويصي ولاية مستغاثم في حدود الحصة المقدرة ب 04/01 (حصة من ضمن حصص متساوية في الشيوخ) مدن المساحة الإجمالية المقدرة ب 92 هـ و 95 ار و 35 سننيار قسم 17 مجموعة ملكية 12 . السعر الافتتاحي: بمبلغ قدره 36.010.800,00 دج (سنة وثلاثون مليون وعشرة ألف وثمانمائة دينار جزائري).	
المحضرة القضائية 04.02.2026	

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية الأستاذة دريوش فاطمة محضرة قضائية لدى مجلس قضاء وهران الكانن مقر مكتبها ب 08 شارع الأخوة شملول ستورا سابقا الطابق الثاني بلاطو وهران الهاتف: 0555.70.04.61 محضر تكليف بالحضور المادة 18 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية بتاريخ الثاني والعشرون من شهر ديسمبر سنة الفين وخمسة وعشرين وعلى الساعة 12سا و30 دقيقة. ويطلب من السيد: الأستاذة مغربي مغنية المحامية القائمة بالإيداع نيابة عن بنك الجزائر الخارجي مؤسسة وطنية شركة ذات أسهم وكالة الأمير عبد القادر 60 بوهران ممثلا بواسطة مديره. العنوان : الكائن مقره رقم 03 شارع الأمير عبد القادر وهران. بناءا على المواد 16-18-19-416-407 و 406 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية. نحن الأستاذة دريوش فاطمة محضرة قضائية لدى مجلس قضاء وهران بواسطة العون المحلف القائم بالتبليغ السيد بن عدة جمال الدين. كلّفنا السيد شريف ملود عبد العزيز. الكائن 02 شارع فروخي مصطفى وهران مخاطبين.... بصفته... حسب تصريحه...الحامل (ة) رقم ... الصادرة بتاريخ... عن... من أجل الحضور أمام محكمة وهران القسم : المدني، لجلسة يوم 2026/02/09 على الساعة : 09:30 سا القاعة : 03. وسلمنا له نسخة من العريضة المسجلة بكتابة ضبط بتاريخ 2025/12/15 رقم 25/04545. ونبهناه أنه في حالة عدم امتثاله للتكليف بالحضور سيصدر حكم ضده بناء على ما قدمه المدعي من عناصر. حتى لا يجهل مع كافة التحفظات. إيثابنا لما تقدم حررنا هذا المحضر وبلغ بالتاريخ المبين أعلاه طبقا للقانون.	
المحضرة القضائية 04.02.2026	

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية الأستاذة دريوش فاطمة محضرة قضائية لدى مجلس قضاء وهران الكانن مقر مكتبها ب 08 شارع الأخوة شملول ستورا سابقا الطابق الثاني بلاطو وهران الهاتف: 0555.70.04.61 محضر تكليف بالحضور المادة 18 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية بتاريخ الثاني والعشرون من شهر ديسمبر سنة الفين وخمسة وعشرين وعلى الساعة 12سا و30 دقيقة. ويطلب من السيد: الأستاذة مغربي مغنية المحامية القائمة بالإيداع نيابة عن بنك الجزائر الخارجي مؤسسة وطنية شركة ذات أسهم وكالة الأمير عبد القادر 60 بوهران ممثلا بواسطة مديره. العنوان : الكائن مقره رقم 03 شارع الأمير عبد القادر وهران. بناءا على المواد 16-18-19-416-407 و 406 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية. نحن الأستاذة دريوش فاطمة محضرة قضائية لدى مجلس قضاء وهران بواسطة العون المحلف القائم بالتبليغ السيد بن عدة جمال الدين. كلّفنا السيد دحماني ليلي. الكائن 02 شارع تيار وهران مخاطبين.... بصفته... حسب تصريحه...الحامل (ة) رقم ... الصادرة بتاريخ... عن... من أجل الحضور أمام محكمة وهران القسم : المدني، لجلسة يوم 2026/02/09 على الساعة : 09:30 سا القاعة : 03. وسلمنا له نسخة من العريضة المسجلة بكتابة ضبط بتاريخ 2025/12/15 رقم 25/04547. ونبهناه أنه في حالة عدم امتثاله للتكليف بالحضور سيصدر حكم ضده بناء على ما قدمه المدعي من عناصر. حتى لا يجهل مع كافة التحفظات. إيثابنا لما تقدم حررنا هذا المحضر وبلغ بالتاريخ المبين أعلاه طبقا للقانون.	
المحضرة القضائية 04.02.2026	

مكتب الأستاذة فخير جليل أمال محضرة قضائية لدى اختصاص مجلس قضاء وهران 09 تعاونيات رقم 111 مطع الفجر وهران الهاتف: 042.25.02.02 محضر تبليغ حكم جزائي غيابي في شقه المدني عن طريق النشر طبقا لنص المادة 412 فقرة 04 من ق ا م 1 نحن الأستاذة فخير جليل أمال محضرة قضائية لدى اختصاص مجلس قضاء وهران الكائن مكتبنا بالخوان المذكور أعلاه الموقعة أثناءه بطلب من السيد: رحموني كريمة. العنوان : مشروع 89 مسكن عمارة أ الطابق 02 حي النور وهران. بناءا على المواد 579، 581، 588، 609 و 613 إلى 618 و 620 من ق ا ج والمادة 412 فقرة 04 من ق ا م. بناءا على الأمر بالنشر الصادر عن السيد رئيس محكمة وهران بتاريخ 2025/08/17 تحت رقم الترتيب 25/2550. بلغنا عن طريق النشر السيد: قاسمي. العنوان : حي امير شارع عربي بن مهدي عمارة 108/07 وهران. نسخة من الحكم الجزائي الغيابي الصادر عن القضاة فالونس قسم الجنج بتاريخ 2024/10/28 المفهرس تحت رقم 24/06668 والمجول تحت رقم 24/03188. وأعلمناه بأن المعارضة في الأحكام الغيابية جائزة القبول في مهلة عشرة أيام (10) اعتبارا من تاريخ تبليغ الحكم انا كان التبليغ للشخص المتهم وتمتد هذه المهلة إلى شهرين (02) انا كان الطرف المتخلف يقيم خارج التراب الوطني طبقا لنص المادة 581 من قانون الإجراءات الجزائية ثم عشرة أيام (10) للاستئناف تبدأ من تاريخ انقضاء أجل المعارضة طبقا للمادة 588 من قانون الإجراءات الجزائية ولا سقط حقه في ذلك. و للمتهم المحكوم عليه غيابيا حق الاختيار بين الطعن بالمعارضة أو الطعن بالاستئناف في الحكم الغيابي مباشرة فإذا اختار الاستئناف سقط حقه في المعارضة طبقا للمادة 579 من ق ا ج.	
المحضرة القضائية 04.02.2026	

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية مجلس قضاء مستغاثم محكمة سيدي علي القسم شؤون الأسرة باسم الشعب الجزائري حكم ولهذه الأسباب حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا ، ابتدائيا ، وحضوريا: في الشكل : يقول إعادة السير في الدعوى . في الموضوع : إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع بتاريخ 2025/09/30 تحت رقم الفهرس 101273/25 ومنه اعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبرة الطبية بوعجمي كريمة المودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2025/11/18 تحت رقم الفهرس 309/2025 ومن ثمة الحكم بالحجر على المدعي عليه في الرجوع براهامي نور الإسلام المولود بتاريخ 2006/06/05 بسبدي لخضر ابن عفيف وبوحسون نوال ، وتعيين المدعي في الرجوع براهامي عفيف مقدما عليه لرعايته وتسيير شؤونه المالية والإدارية وعلى هذا الأخير نشر هذا الحكم للإعلام في جريدة يومية باللغة العربية ، مع التأشير بذلك على عقد ميلاده وفي سجلات الحالة المدنية للبلدية المختصة وتبليغها بتسخير من النيابة العامة. تحميل المدعي في الرجوع بالمصاريف القضائية بما فيها الرسوم المستحقة للدولة والمقدرة ب 450 دج. بذأ صدر الحكم وأفصح به جهازا في الجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ و المكان المذكورين أعلاه وامضى أصل الحكم من طرف الرئيسة وأمانة ضبط الرئيس/ أمين الضبط	
04.02.2026	

À louer

Local de **200 M²**, premier étage. Très bien situé à **Salamandre**, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Conviendrait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.



Contacter N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

Société A Responsabilité Limitée « GIMOA En Liquidation »

Capital Social: 10.000.000,00 DA

Siège Social: Hai El-Louz Route Messerghine N° 06 local 35 Oran.

Registre de Commerce: 11 B 0112214 -31/00

Publication et Annonce de Liquidation

Nous informons l'ensemble des opérateurs qu'un jugement a été rendu par le Tribunal Commercial El-Othmania d'Oran, Section Commerciale/Maritime en date du 28/02/2022, Répertoire N° 03040/21, et Rôle N°00723/22, portant Liquidation de la SARL GIMOA.

Par Ordonnance N° 988/22 du 22/05/2022, Monsieur DJABER Cheikh Expert Judiciaire en Finances et Comptabilité près de la Cour d'Oran est désigné en Qualité de Liquidateur de la Société A Responsabilité limitée dénommée « SARL GIMOA » Société en liquidation.

A cet effet, il est demandé à tous les créanciers de la Société de se manifester dans un délai de 30 jours à partir de la date de publication auprès du liquidateur sis Hai Yasmine POS 52 Résidence Ryma Bâtiment E 1er Etage.

Le liquidateur Judiciaire
04/02/2026



**Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05**



*Amis internautes,
lisez*
LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
sur le Net

www.lecarrefourdalgerie.dz





2

11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h50 Petits plats en équilibre
13h55 Météo
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 Le cow-boy de mes rêves
16h00 Coup de foudre au ranch
17h30 Star Academy, la quotidienne
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
19h55 Météo
20h00 JT 20h
20h45 Tirage du Loto
20h50 Météo
21h00 C'est Canteloup
21h10 Elsbeth
21h55 Elsbeth
22h50 Elsbeth
23h40 Elsbeth
00h55 Qui veut gagner des millions ?
03h00 Tirage de l'EuroMillions



3

05h41 Grandma Nai Who Played Favorites
06h01 Le cercle
06h47 En aparté
07h19 Late Football Club
08h22 Un Noël en famille
09h58 En aparté
10h31 God Save the Tuche
12h02 La boîte à questions
12h07 En aparté
12h40 Clique
13h34 F1 : Le film
16h05 Minecraft, le film
17h44 La Grande Classe
18h54 La boîte à questions
18h59 En aparté
19h34 Clique
20h33 En aparté
21h09 Le Mélange des genres
22h51 En fanfare
01h16 Guillermo Guiz - La formidable ascension sociale temporaire de Guy Verstraeten
02h52 Marmaille



06h00 Scènes de ménages
08h05 My boutique Têleshop'
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 Qui veut être mon associé ?
22h10 Qui veut être mon associé ?
23h10 Qui veut être mon associé ? La suite
23h55 Qui veut être mon associé ? La suite
00h30 Programmes de la nuit

11h20 Flavie en France
12h05 Outremer.l'info
12h15 La p'tite librairie
12h25 Dans le rétro
12h26 ICI 12/13
14h00 Meurtres au paradis
15h10 Meurtres au paradis
17h25 Duels en familles
18h00 Slam
18h50 Journal Météo Climat
19h00 Consomag
19h05 Dans le rétro
19h10 Le journal des talents
19h15 ICI 19/20 édition toutes régions
19h50 On vous emmène ici
20h00 Stade 2 la quotidienne
20h20 Le journal des talents
20h25 Un si grand soleil
20h45 Un si grand soleil
21h10 Des racines et des ailes
23h10 Hockey sur glace, le match d'une île
00h25 Le pitch cinéma
00h30 Winter in March

TÉLÉVISION

15



21h10

ELSBETH



Suite à la découverte du corps du Prince du Lichtenburg, tué par balles dans une ruelle sombre de New York, Elsbeth est amenée à rencontrer l'étrange Rod Bedford, un jeune milliardaire héritier d'un empire financier dans le secteur de la manufacture d'armes à feu. Elsbeth est prête à tout pour prouver que ce cynique milliardaire est l'auteur du meurtre et se retrouve arrêtée et condamnée pour subornation de témoin. De son côté, Kaya doit annoncer à Elsbeth qu'elle a accepté de rejoindre une unité spéciale dans l'équipe de la capitaine Kershaw...
Acteur: Carrie Preston (Elsbeth Tascioni), Carra Patterson (Kaya Blanke), Wendell Pierce (C.W. Wagner).



21h10

LE MÉLANGE DES GENRES



À Paris, Simone (Léa Drucker), policière rigide aux convictions traditionnelles, se voit confier une mission délicate : infiltrer les Hardies, un collectif féministe radical accusé d'être lié à la disparition suspecte d'un homme connu pour ses violences conjugales. Persuadée de leur culpabilité, elle s'introduit dans leur cercle avec méfiance, déterminée à démasquer des criminels. Mais au fil des réunions enflammées, des actions coup de poing et des débats sans concession, ses repères vacillants.
Acteur: Léa Drucker (le lieutenant Simone Saurel), Benjamin Lavemhe (Paul Lemaire), Judith Chemla (Marianne).

2

21h24

ANAON



Un mois après le décès de son épouse, Max Sendac, major à la gendarmerie de Harz, en Bretagne, reprend le travail. Sa fille Wendie, elle, retrouve le chemin du lycée. Max est chargé d'enquêter sur la disparition de Gwen, une adolescente aux cheveux rouges. Un suspect est rapidement arrêté...

Acteur: Guillaume Labbé (Maximilien Sendac), Capucine Malarre (Wendie Sendac), Eugénie Derouand (Lucie Ker), Christiane Cohendy (Jeanne Navart), Aaliyah Lexilus (Léa Terrien),

Réalisateur: David Hourrègue
Scénariste: Bastien Dartois, Sylvain Caron, Elsa Vasseur, Marine Maugrain-Legagneur



ORAN

19 | 12

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

08h02
18h32
75%
55 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

18-10
13-05
17-09
29-14
19-13
20-08

Syrie

Les forces sionistes s’infiltrent dans la campagne de Quneitra



Les forces d’occupation sionistes ont mené, lundi, une incursion dans la localité de Jubata al-Khashab et le village d’Ufaniya, dans la campagne nord de Quneitra, au sud de la Syrie, a rapporté l’agence de presse syrienne (SANA). Selon la même source, une force de l’occupation sioniste, composée de deux véhicules et de deux blindés, s’est engagée sur la route reliant la localité au village dans la campagne nord de Quneitra, où elle a installé un barrage temporaire et procédé au contrôle et à la fouille des passants. L’entité sioniste poursuit ainsi ses agressions et ses violations de l’accord de désengagement de 1974, à travers des incursions dans le sud syrien, ainsi que des atteintes contre les citoyens, notamment par des perquisitions, des arrestations et le nivellement de terres. La Syrie réaffirme, de manière constante, son exigence du retrait des forces sionistes de ses territoires, soulignant que toutes les mesures prises par l’occupation dans le sud syrien sont nulles et non avenues et n’entraînent aucun effet juridique, conformément au droit international. Elle appelle également la communauté internationale à assumer ses responsabilités, à mettre un terme aux pratiques de l’entité sioniste et à l’obliger à un retrait total du sud syrien.

Soudan

Appel onusien à l’arrêt des attaques et à l’accès humanitaire

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) a appelé, dimanche, dans le contexte du conflit qui sévit au Soudan, à la cessation des attaques visant les civils et à l’autorisation d’un accès humanitaire sûr. Dans une publication sur son compte officiel sur les réseaux sociaux, l’agence onusienne a indiqué que « le Kordofan du Sud est au bord du gouffre, les civils faisant face à une escalade de la violence, à des déplacements massifs et à l’effondrement des services essentiels », ajoutant que « les zones de Dilling et de Kadougli sont isolées, les marchés sont vides et le secteur de la santé est à bout de souffle ». Dans ce contexte, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a insisté sur la nécessité de « mettre fin aux attaques contre les civils », soulignant dans le même temps que « l’accès humanitaire sûr et durable est devenu une urgence absolue ». Depuis avril 2023, le Soudan est en proie à un conflit opposant l’armée soudanaise aux Forces de soutien rapide, ayant causé la mort de milliers de personnes et entraîné le déplacement et la dispersion de millions d’autres.

SOS Méditerranée

L’«Ocean Viking» reprend les sauvetages en mer

Près de six mois après avoir essuyé des tirs au large de la Libye, l’Ocean Viking, navire ambulance affrété par SOS Méditerranée, a repris la mer pour la première fois ces dernières semaines, secourant plus de 120 migrants dans un contexte parfois tendu. "On doit s'adapter (...), faire des sauvetages le plus vite possible", explique Jérôme, responsable des opérations de sauvetage, qui ne souhaite pas donner son nom, après un entraînement visant à se préparer à une éventuelle "escalade dans la violence". Fin août 2025, le bateau, qui transportait des survivants et cherchait une autre embarcation en détresse, a été pris pour cible par des tirs continus pendant une vingtaine de minutes selon l’ONG, qui a porté plainte devant le parquet de Marseille. L’attaque n’a pas fait de blessé mais l’Ocean Viking, endommagé, est resté à quai plusieurs mois. Parti de Sicile fin décembre pour patrouiller en Méditerranée centrale, la route migratoire la plus dangereuse au monde selon l’ONU, le navire commence par embarquer 33 migrants le 31 décembre. Ils ont été récupérés par le navire de ravitaillement d’une plateforme pétrolière off-shore, qui ne peut pas les garder. Parmi eux, Manzoul, un Soudanais de 24 ans, a quitté le Soudan il y a huit ans, et tenté sa chance en Egypte avant de se résoudre à tenter de rallier Londres. "La vie en Égypte ne menait à rien pour moi, il n’y



avait pas d’avenir", explique-t-il, à bord du bateau qui l’emmène vers l’Italie. "Je vais en Europe parce que mon rêve c’est de vivre auprès de ma mère". Cette dernière a quitté le Soudan alors qu’il n’avait que neuf ans, afin de trouver les soins cardiaques dont elle avait besoin. Faute de pouvoir la rejoindre légalement, il a traversé l’enfer libyen, les milices qui "vendent des gens: des Somaliens, des Soudanais. Il faut avoir le cœur bien accroché pour tenir, sinon tu crèves". Le jour-même, l’Ocean Viking est appelé à la rescousse d’un pneumatique. Mais après plusieurs heures de navigation, les autorités libyennes changent d’avis, ordonnant

à l’Ocean Viking de quitter la zone. L’embarcation clandestine sera interceptée par les garde-côtes, ses passagers renvoyés en Libye, comme un nombre grandissant de migrants. En 2025, 27.000 migrants ont ainsi été interceptés en Méditerranée centrale par les forces libyennes et renvoyés dans le pays, selon l’Organisation internationale des migrations (OIM), contre 21.000 en 2024. Après dix jours de mer pour déposer ses passagers à terre à Savone, un port du nord de l’Italie, puis retourner dans le centre de la Méditerranée, l’Ocean Viking est à nouveau mobilisé le 16 janvier: un pneumatique surchargé est en panne dans une mer agitée.

Ghaza

25 avocats dénoncent Ignazio Cassis devant la Cour pénale internationale

Le ministre des affaires étrangères Ignazio Cassis est dénoncé auprès du bureau du procureur de la Cour pénale internationale (CPI) par 25 avocats suisses, pour complicité dans les crimes commis par Israël à Ghaza. Il est accusé de complicité de crimes de guerre, de crimes contre l’humanité et de génocide. Une enquête doit être diligentée contre le conseiller fédéral, ont déclaré mardi les avocats suisses lors d’une conférence de presse à Berne. Selon eux, la Suisse viole les Conventions de Genève et ne respecte pas le droit international humanitaire. Le ministre des affaires étrangères Ignazio Cassis aurait dû prendre toutes les mesures à sa disposition pour empêcher la commission de tels crimes par Israël et, à tout le moins, ne pas les favoriser de quelque manière que ce soit, ce qu’il n’a pas fait", dénoncent-ils. Le conseiller fédéral aurait ainsi dû rompre toutes les relations commerciales avec Israël, continuer à financer l’UNRWA, interdire complètement l’exportation d’armes et de biens à double usage, et user de son influence diplomatique, morale et économique pour empêcher la commission du génocide, argumentent les avocats. En tant que chef du Département fédéral des



affaires étrangères (DFAE), Ignazio Cassis aurait également dû rappeler au Conseil fédéral et à l’Assemblée fédérale les obligations de la Suisse en tant que signataire et dépositaire des Conventions de Genève et en tant que signataire de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide. Fin août dernier, une soixantaine d’expatriés avaient proposé dans une lettre ouverte adressée au Conseil fédéral une dizaine de mesures concrètes afin de mieux faire respecter le droit international humanitaire par Israël à Ghaza. «Hélas, rien, ou presque, n’a été fait», regret-

te Jean-Daniel Vigny, ancien responsable au DFAE de la politique étrangère de la Suisse en faveur des droits humains. Le Ministère public de la Confédération n’a non plus toujours pas ouvert d’enquête suite à une dénonciation pénale déposée en mai 2025, dirigée contre les conseillers fédéraux Ignazio Cassis, Karine Keller-Sutter et Guy Parmelin, relève Irène Wettstein, avocate de l’association Stop Complicity. «Au vu de cette inaction, c’est donc la Cour pénale internationale qui doit être saisie». Ignazio Cassis pourrait n’être que le premier sur la liste à être mis en cause.